La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 96 n° 2 • du 8 au 14 avril 2009 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Le ROA du jour!

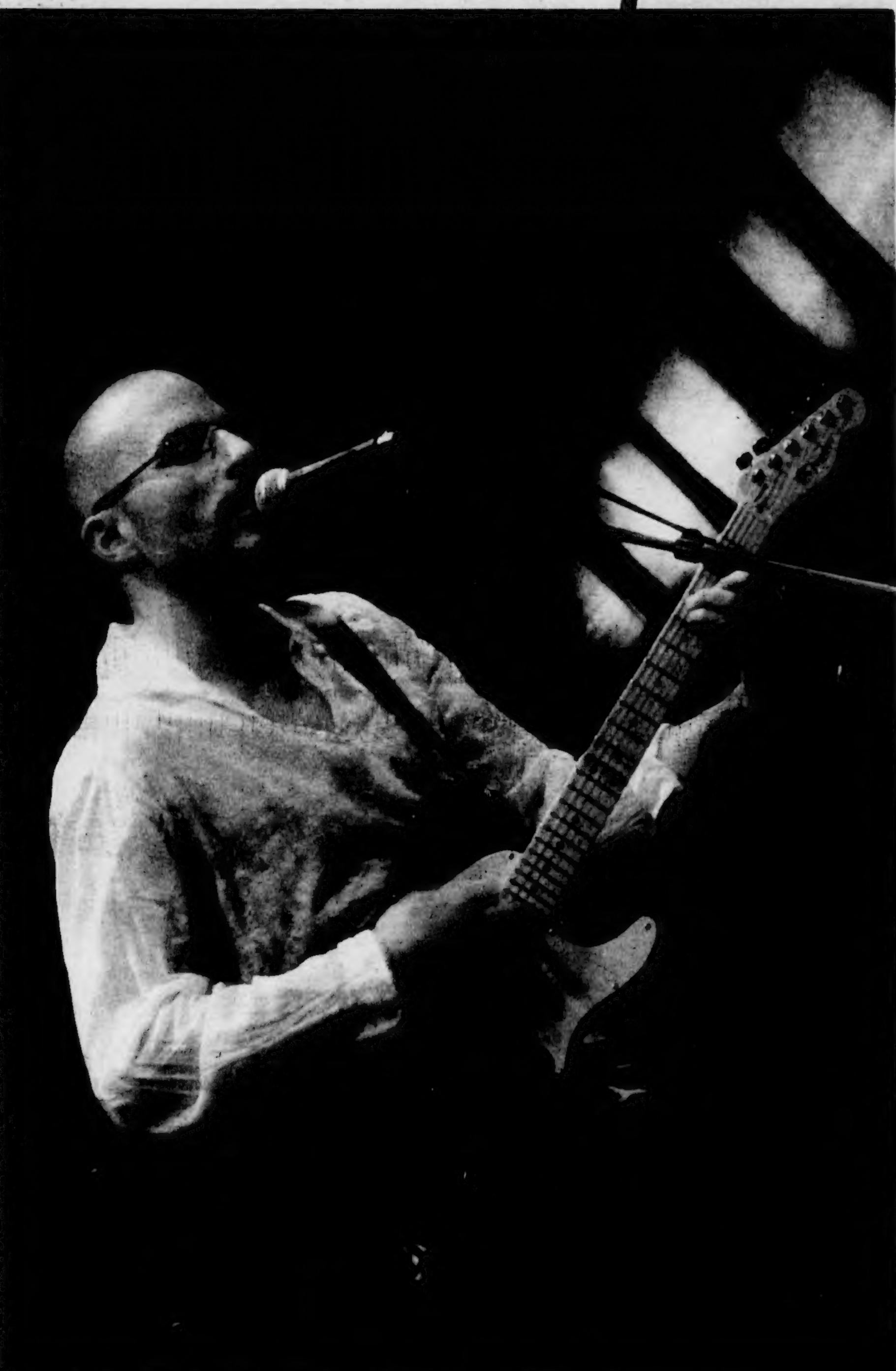


photo : Camille Séguy

Daniel ROA a lancé son tout nouveau disque, *Le nombril du monde*, avec un spectacle donné à la salle Pauline-Boutal le 2 avril. Après le prix Juno du groupe Chic Gamine quelques jours auparavant, on peut dire que nos jeunes artistes de talent ont raison de vouloir conquérir le monde!

■ Page 12.

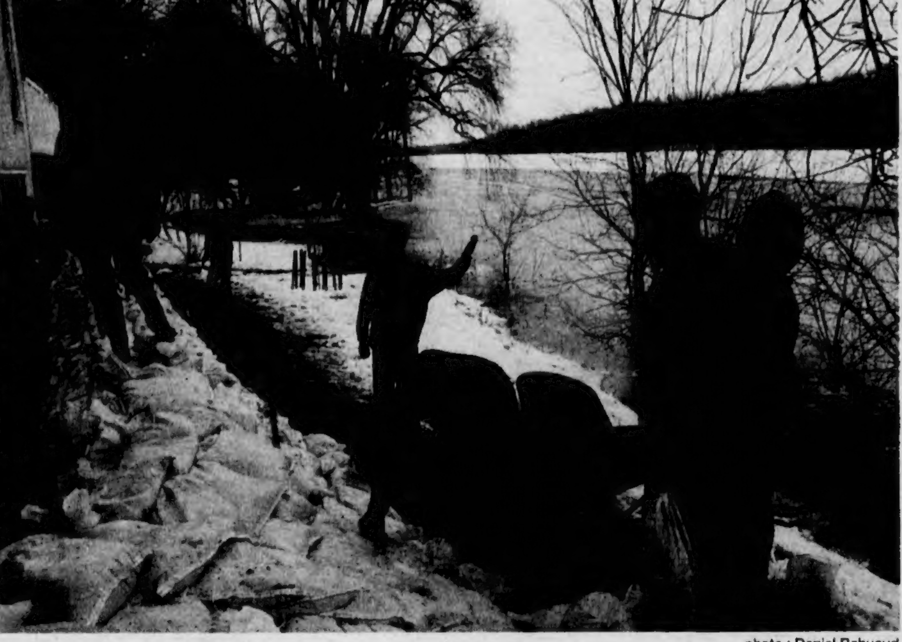


photo : Daniel Bahuaud

Promenade Cloutier, à Saint-Norbert la semaine dernière, des résidants travaillaient fort à ériger les digues de sable destinées à protéger leurs propriétés, au cas où la rivière Rouge se ferait menaçante. **Le point sur les risques d'inondation et les efforts des résidants, en pages 3 et 6.**

Qui aura le droit de vote?

LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE CONSULTE LA COMMUNAUTÉ AU SUJET DE SES ÉLECTEURS. Élargir la liste électorale aux diplômés, parents de futurs élèves et grands-parents, est-ce une bonne idée?

■ Page 7.

Des contes revisités

LE THÉÂTRE DU GRAND CERCLE A CONCOCTÉ UN SPECTACLE POUR ENFANTS MAGIQUE ET ENCHANTEUR qu'on pourra voir lors d'une représentation publique le 19 avril. Il était une deuxième fois... des contes classiques, revisités.

■ Page 11.

La Liberté vous souhaite de Joyeuses Pâques!

Coup d'œil national



AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Journalistes : **Patricia BITU TSHIKUDI, Stéphane LAJOIE** et **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

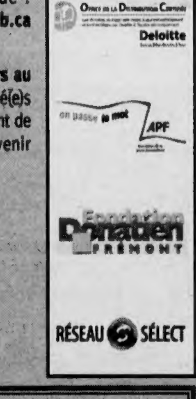
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

Éviter d'être inondés

Dans les zones à risque d'inondation à Winnipeg, les résidants et les autorités se mobilisent. Près de 175 maisons ont été déclarées en danger. Les remparts de sacs de sables s'élèvent…

Daniel BAHUAUD

« C'est ma première inondation et c'est pas mal inquiétant », lance Lacey Sanders, qui habite depuis 1996 une maison située rue Saint-Pierre, à Saint-Norbert. « Si l'eau montait soudainement, je n'aurais pas le temps de protéger la propriété, souligne-t-elle. La maison longe la berge de la rivière Rouge. »

Au moment d'écrire ces lignes, la Ville et la Province avaient ciblé près de 175 maisons à Winnipeg, qu'il fallait protéger par des digues de sable. Et il se pourrait fort bien que d'autres résidences soient ajoutées à la liste.

« Le grand risque est que le temps froid ralentisse le dégel de la rivière Rouge, au point où des embâcles se forment près des ponts et des méandres, indique le météorologue en chef de la Province, Alf Warkentin. Ce qui pourrait gravement empêcher l'eau de couler de façon normale. Lorsqu'un embâcle se forme, l'eau peut monter de plusieurs pieds en une ou deux heures. Les résidants n'ont pas le temps de réagir. »

D'où le branle-bas de combat. Depuis une semaine les préparatifs se sont accélérés sur les propriétés riveraines les plus basses. La Province prévoit que plus de 200 000 sacs de sables seront nécessaires pour protéger les propriétés à risque à Saint-Norbert, dans le sud de Saint-Vital et sur la promenade Kingston.

« Nous sommes pas mal occupés », déclare Justin Swandell. Le conseiller municipal de Saint-Norbert coordonne la construction de digues dans son quartier. « Chaque jour, dit-il, nous visitons les propriétés à risque, et nous nous assurons que les digues sont en place. Et chaque jour, à cause du temps froid et de la neige, de nouvelles maisons s'ajoutent à la liste. Nous avons endigué des maisons sur la promenade Cloutier, près du pont de la route périphérique. Et puis encore sur le chemin Saint-Pierre et les promenades Turnbull et King. C'est du boulot. C'est possible que le dégel de la rivière soit suffisant pour que l'eau coule normalement. »

Lacey Sanders ne veut courir aucun risque. « Cette maison a été gravement endommagée en 1997, dit-elle au sujet de la propriété sur la rue Saint-Pierre. Elle a été reconstruite dix pieds plus haut. En théorie, elle est à l'épreuve des inondations. Mais l'eau pourrait toujours atteindre le rez-de-chaussée. »



photo : Daniel Bahuaud

Le 31 mars, une trentaine de bénévoles ont construit en cinq heures une digue temporaire qui protège une maison du chemin Saint-Pierre, à Saint-Norbert.

Son propriétaire, Bob Roehle, ajoute. « Ça nous inquiète. En théorie, nous devrions être protégés par le canal de dérivation. Mais comme la Rouge est toujours gelée, les écluses du canal ne peuvent pas être ouvertes. Le canal ne peut pas vraiment aider les gens de Saint-Norbert. »

Près de 30 bénévoles de Christian Disaster Relief de Rosenort, de la Behavioural Health Foundation et des Jeunes libéraux du Canada ont travaillé plus de cinq heures pour construire la digue entourant sa maison. Il a fallu quelque 5 000 sacs de sable. « Des amis et des voisins se sont aussi ajoutés au groupe, indique Lacey Sanders. Cette propriété est un endroit agréable, paisible et joli. Et si on accepte d'y vivre, il faut assumer la responsabilité de se protéger. Mais je n'aurais pas pu m'y prendre sans tout cet appui. »

« Je ne sais pas ce qu'on aurait fait sans les bénévoles, ajoute Glynn Davies, un propriétaire de la promenade Cloutier. J'habite ici depuis 1978, et je n'ai plus l'énergie pour construire une digue. Les gens de Christian Disaster Relief sont formidables. »

Glynn Davies espère en fin de compte que les préparatifs ne seront que des précautions. « Les résidants ont été avertis longtemps à l'avance, fait-il remarquer. Personne n'ose dire avec confiance comment on se tirera d'affaires. La situation est imprévisible. Le mieux, c'est de se prémunir contre le pire des cas, et d'attendre, tout en se croisant les doigts. »

Optimisme mitigé

Malgré les manchettes alarmantes, les résidants des régions à risque d'inondation se disent confiants.

« Nous avons amélioré nos défenses depuis l'inondation de 1997, rappelle le conseiller municipal de Saint-Norbert, Justin Swandell. Avant, la rue Lord était une zone à risque. Mais nous y avons installé une digue permanente faite de béton. »

Au moment d'écrire ces lignes, Dennis Kenny ne prévoyait aucun problème. « Nous sommes très confiants, déclare le résidant de la rue Lord. La digue de béton qui longe notre rue a une hauteur de quatre pieds. La rivière est tout de même très haute et la glace n'est pas encore partie. Je suis nonagénaire et j'ai habité Saint-Norbert toute ma vie. Je n'ai jamais vu la rivière si haute. Mais on sera protégés. Il faudrait une catastrophe pour que l'eau nous atteigne. »

La promenade Red River, elle aussi, est beaucoup mieux protégée. Cette rue avait été gravement inondée en 1997. Cette année, aucun sac de sable n'est nécessaire. « En 1997, nous avions cinq pieds d'eau dans notre salon, déclare Michel McDonald. Depuis, nous avons remonté notre maison de neuf pieds, ce qui est trois pieds supérieur au niveau d'eau de l'inondation du siècle. Les gens de notre rue ne sont plus inquiets. Ils ont soit remonté leur maison, soit construit une digue permanente. Dans le pire des scénarios, notre maison pourrait se trouver entourée d'eau, et nous serions toujours bien au sec chez nous. Pour que nous soyons menacés, il faudrait que la ville de Winnipeg le soit aussi. »

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Quand les nouvelles nous laissent bouche bée

On a parfois l'impression d'avoir tout vu, tout entendu, côté nouvelles. Des nouvelles qui nous laissent pantois, des événements qui nous paraissent énormes ou absurdes, qui nous effraient ou nous indignent, il y en a trop, et trop souvent. Prenez l'histoire de cet Autrichien qui a détenu et violé sa propre fille pendant plus de 20 ans, et à qui il a fait de nombreux enfants. L'histoire de cet homme est tellement sale qu'on se sent soi-même souillé en l'entendant.

Et cet archevêque brésilien qui a publiquement excommunié la mère d'une fillette de neuf ans? Cette fillette était enceinte de jumeaux après avoir été violée par son beau-père. Sa grossesse était jugée dangereuse pour sa santé. La mère et l'équipe médicale ayant pratiqué l'avortement ont été pointées du doigt par l'Église. L'histoire de cette fillette est tellement triste qu'on ne ressent que de la compassion à son égard; et on se demande, bouche bée, comment l'Église a pu en manquer autant.

Plus près de nous, il y a cet adolescent de 14 ans, au Québec, en fuite depuis le mois de février. David Fortin aurait fugué, victime depuis toujours d'intimidations à l'école. Les forces policières le cherchent partout et le jeune garçon ne donne pas signe de vie. Un garçon de 14 ans qui choisit de quitter sa famille et son milieu parce qu'il n'en peut plus d'être maltraité et malmené par les autres à l'école : comment cela peut-il se produire de nos jours, en dépit de tous les programmes de prévention, les psychologues, les spécialistes et autres recours du milieu scolaire? On se demande avec un brin d'indignation comment le système scolaire peut abandonner aussi complètement un enfant.

Ce sont là des drames personnels ou familiaux, parfois des histoires de gens tordus, parfois des histoires de gens simplement désespérés. Des histoires sordides, des morceaux de quotidiens peu reluisants, des vies mal commencées qui pourraient bien mal se terminer.

Comme membres d'une communauté gouvernée par un État, menée par un ensemble de valeurs et basée sur les droits de la personne, on peut quand même se rassurer un peu : on s'est dotés d'institutions et de règles qui, espère-t-on, permettent de prévenir une bonne partie de ces drames, ou d'aider leurs victimes à s'en sortir. Nous pouvons nous sentir tantôt indignés, tantôt scandalisés, ou encore simplement médusés et compatissants face à toutes ces histoires; mais nous savons aussi que nous vivons dans un pays qui choisit de ne plus tolérer certains phénomènes, la violence conjugale par exemple, et qui, s'il lutte contre le crime, se dote aussi de programmes pour prévenir, agir, guérir.

La semaine dernière est tombée une autre nouvelle : et cette fois, il y avait de quoi être proprement scandalisé. En Afghanistan, cette violence conjugale qu'on ne peut que déplorer, et qu'un État a le devoir de vouloir enrayer, pourrait bien se dérouler avec la bénédiction de l'État. Car l'Afghanistan s'apprêtait à adopter une loi sur la famille, qui crée une classe à part pour les membres de la communauté chiite traditionnelle. Avec cette loi, non seulement l'État donnerait sa bénédiction à une tradition qui avilit les femmes, mais il leur ôterait toute possibilité de recours devant la justice. Ainsi, une femme chiite ne pourrait pas refuser un rapport sexuel à son mari, qui pourrait dès lors la violer impunément, avec l'aval du gouvernement. Ce n'est pas la situation de fait qui change : cette tradition existe déjà. Ce qui change, ce sera la complicité de l'État. Un État qui se rend complice de viols, de violence conjugale, probablement de violence familiale, et qui ôte à des femmes toutes possibilités de recours.

Au Canada, tous les partis politiques ont eu la même réaction d'indignation au sujet de cette loi. Même réaction d'indignation au groupe de l'ONU qui travaille sur le droits des femmes. On n'en attendait pas moins.

Lundi matin, on apprenait que ce tollé pourrait faire reculer le gouvernement afghan. Tant mieux. Mais la question demeure. L'État a la responsabilité morale, politique et juridique de lutter contre les injustices et de promouvoir une amélioration des conditions de vie des citoyens. Comment des gens qui occupent des postes électifs peuvent-ils consentir à une discrimination aussi ouverte? Dans une société de droit, les droits sont les mêmes pour tout le monde. Toutes les femmes ont ainsi les mêmes droits, quelle que soit leur religion et quoi qu'en pense leur mari.

Et tous les citoyens d'un pays devraient pouvoir se sentir rassurés : bien sûr, il existe des drames humains qui nous interpellent et nous questionnent, mais nous avons aussi, en tant que sociétés, bâti des remparts pour endiguer les pires des maux; et ces remparts, les États doivent les entretenir, pas les abattre.

Citation DE LA SEMAINE

« Les comédiens montrent ouvertement qu'ils le voulaient, ce théâtre. »

Les comédiens de la pièce *Un village de fous* ont fait un beau geste qui a permis de récolter 11 250 $ de plus pour le nouveau théâtre du Cercle Molière, raconte Christian Perron. ■ **Page 9.**

ILY A BEAUCOUP DE DEMEURES DANS LA MAISON DE MON PÈRE. TOUTES LES RELIGIONS N'EN FORMENT QU'UNE, L'ORDONNANCE DES CHIFFRES CHANGE, MAIS ABOUTISSENT AU MÊME TOTAL. -JEAN COCTEAU.

Cayouche Latibois 1602

À VOUS la parole

Camerata Nova : un groupe à entendre!

Madame la rédactrice,

Présentation de ***Tombe l'ombre*** du groupe Camerata Nova, les 14 et 15 mars derniers dans le grandiose foyer de l'ancienne gare du CP Rail à Winnipeg, ce concert de chant grégorien, entrelacé de mélodies polyphoniques et chanté entièrement a capella, avait la capacité de vous transporter dans le domaine du rêve et de la nostalgie. Sous la direction de son fondateur Andrew Balfour, et agréablement illustré par les membres de la troupe Contemporary Dancers de Winnipeg, ce fut une soirée mémorable.

Pour moi, adepte du chant grégorien depuis mes années de collégien, j'ai apprécié au plus haut point ce concert qui m'a rappelé que je n'avais jamais entendu autant de grégorien dans un concert public, le tout dans un latin prononcé parfaitement et clairement. À partir du *Kyrie*, jusqu'au *Dies irae* et *Requiem aeternam*, ce chœur de 13 hommes et femmes nous a transportés dans les nues.

Avec sa merveilleuse interprétation du *Miserere* de Gregorio Allegri, description d'un cauchemar de l'auteur, amplifié par une semblable expérience d'Andrew Balfour lui-même, et plusieurs autres polyphonies classiques, Camerata Nova a largement démontré sa compétence et renchéri sa réputation comme troupe d'envergure à Winnipeg.

Andrew Balfour, de descendance Cri au Manitoba, est spécialisé depuis 20 ans dans l'édition et l'adaptation des compositions anciennes, les mariant librement avec le grégorien et même des mélodies contemporaines. Sa dernière composition, *Raven* (Corbeau) *Can Tango*, richement accompagnée de percussion, de cloches et vielle à roue (par Michel Loiselle), nous transportait dans l'obscurité sous de grands drapeaux noirs imitant le battement des ailes du corbeau.

Balfour est présentement associé avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg pour le Festival autochtone qui sera présenté en avril 2009. Les 27 et 28 mai, on pourra voir une autre présentation de Camerata Nova, *Prophéties et Visions*, à l'Église Knox United.

Albert Lafrenière
Winnipeg
Le 25 mars 2009



Le drapeau et les jeunes francophones

À travers un des projets du Conseil jeunesse provincial (CJP), nous avons réuni un petit groupe de jeunes adultes qui avait la mission de développer un symbole pour mieux promouvoir la francophonie Manitobaine. Les Québécois ont leur fleur de lys, et nous en tant que Canadiens, nous avons la feuille d'érable. Mais en tant que francophones du Manitoba, qu'avons-nous pour nous représenter? Les champs? le mat de l'Esplanade Riel? le visage de Louis Riel? Notre surprise fût de constater que le drapeau franco-manitobain ne figurait pas parmi les réponses des jeunes autour de la table. Comme s'ils n'y accordaient pas tellement d'importance. Nous nous servons donc de cette chronique comme un outil pour comprendre comment les jeunes perçoivent le drapeau franco-manitobain. Est-ce vraiment une fierté pour eux? N'est-il pas perçu avant tout comme le logo de la SFM? En est-on fiers? Si oui, pourquoi ne l'affichons-nous pas davantage?

Voici ce qu'ils ont eu à dire :

Jean-Luc Laflèche : « Le drapeau franco-manitobain représente à la fois mon héritage francophone ainsi que ma culture manitobaine. J'aime bien le symbolisme des bandes jaunes et rouges qui représentent la rivière Rouge et le blé, ainsi que les tiges vertes en formes de 'F' qui représentent la francophonie. Je trouve qu'un drapeau du genre est très important, surtout pour un groupe minoritaire comme le nôtre. C'est important que quelque chose nous représente et qui nous unisse. C'est vraiment le seul vrai symbole du genre et je crois qu'il est très important, en tant que Franco-Manitobains, de s'y associer et d'en être fiers. »

Michelle Fiola : « Je suis très fière du drapeau franco-manitobain. Il est unique parmi les drapeaux francophones des autres provinces du Canada. »

George Grenier : « Je suis assez fier du drapeau franco-manitobain. J'en avais un accroché dans ma voiture quand j'en avais une. Par contre, je crois que le drapeau n'est pas assez visible publiquement. Il faudrait en fabriquer un immense qui mesurerait 100 pieds par 100 pieds et l'accrocher au mât de l'Esplanade Riel. »

Ivan Burke : « Je m'associe au drapeau, ça me fait tout de suite penser à ma communauté et bizarrement, au CJP. À bien y penser je trouve qu'il n'est pas assez présent dans la communauté. Si j'avais à apporter une solution, je remplacerais tous les sigles *C'est si bon* par le drapeau franco-manitobain. »

Andrée Vouriot : « Je connais la signification de toutes les différentes couleurs et ce qu'elles représentent. Je sais ce que nos ancêtres ont fait et comment ils se sont battus pour le français. Chaque fois que je vois un drapeau, je les en remercie. Je vois le drapeau plus souvent à Saint-Boniface, mais lorsque j'arrive dans des petits villages, la seule place où je le vois c'est en face des écoles de la DSFM. C'est dommage! Je crois que d'enseigner l'histoire derrière le drapeau rendrait les Franco-Manitobains plus fiers. Et peut-être le verrions-nous flotter à plus d'endroits. »

Richard Bazin : « Je suis enseignant et pour faire la promotion du drapeau, nous le hissons tous les jours devant l'école. De plus, pendant la Semaine de la francophonie, nous portons les couleurs du drapeau! J'aime beaucoup notre drapeau. Ça fait quand-même longtemps que je m'y associe. Je me souviens m'être assis sur les plaines d'Abraham lors d'un concert de Daniel Lavoie avec mon drapeau franco-manitobain fièrement dans la main. Je pense que notre drapeau devrait voler davantage dans les endroits francophones de la province! »

Stéphane Bénard : « Le drapeau franco-manitobain est une fierté, mais une fierté cachée, il faut l'afficher! »

Rendez-vous sur le groupe *le CJP sur Facebook* du site www.facebook.com, pour lire les commentaires dans leur intégralité



Louis Riel appartient aux Métis

par Laura Penner
(d'ascendance Carrière, Beauchemin, Catherine la Sauteuse et d'une Crise.)

Nous savons qu'il y eut du métissage pendant des siècles à travers le monde. Cependant, de nos jours, au Canada le mot « Métis » avec la lettre majuscule décrit un peuple héritier. Les Métis possèdent un mélange de sang indien et de sang européen. Ce fut la création d'une nouvelle nation distincte de celle des Amérindiens, des Français et des Anglais.

Antoine Champagne, un historien, nous donne la généalogie d'un Métis, Louis Riel. À l'Île-à-la-Crosse, l'arrière-grand-père de Louis Riel, Jean-Baptiste Riel épouse Marguerite Boucher, une Métisse, fille de Louis Boucher et d'une Chipewyan. Ce croisement du côté des Riel lui donne 1/8e de sang autochtone. Ses grands-parents Jean-Baptiste Lagimodière et Marie-Anne Gaboury, le premier couple blanc à s'installer dans l'Ouest canadien, lui donne 7/8e de sang européen. Une goutte, deux gouttes, peu importe! Le sang autochtone continuera de couler dans nos veines à l'infini tout comme le symbole (le huit penché) de notre drapeau métis.

Être Métis, c'est plus qu'avoir du sang mêlé. C'est un mode de vie. C'est posséder une culture distincte. C'est une culture qui évolue avec le temps. Les Métis ont leurs propres chansons, traditions, cuisine, arts, poésie, danses, légendes, musique et spiritualité. Ils ont leur propre langue, le mitchif, leur manière de résoudre des conflits, leur gouvernance, leurs organismes politiques et l'amour des grands bois et de l'aventure.

Louis Riel répond aux critères d'une définition contemporaine métisse. Sur le plan politique et social, il faut que tu sois fier et que tu t'affiches comme étant un Métis. Tu dois posséder un document d'une société généalogique réputé prouvant ton ascendance autochtone. On demande que tu fasses partie d'une communauté ou d'un regroupement métis et que tu contribues à faire rayonner la culture métisse.

Louis Riel avait une fierté métisse incontestable car il se déclara Métis à la Rivière-Rouge et à Batoche. Il disait souvent dans ses écrits « mon peuple Métis ». Il a participé à la chasse aux bisons dans son enfance. Gabriel Dumont et Damase Carrière, des Métis, furent ses amis intimes. Il portait des mocassins, mangeait du *rubaboo* et dansait la gigue de la Rivière-Rouge. Il a défendu les griefs des Métis, il fut leur chef.

Trop souvent les Canadiens français ont essayé de « blanchir » et de s'accaparer Louis Riel comme un de leurs héros tout comme les Premières Nations ont essayé de « brunir » Gabriel Dumont comme étant un Amérindien, un de leurs héros. La plupart des manchettes identifiaient Louis Riel chef des Métis. Toutefois on ne mettait pas d'accent sur le fait qu'il était bel et bien Métis lui-même. On le présentait comme un blanc. Voici un exemple de ces enjeux qui se perpétuent même aujourd'hui.

En 1997, lors d'une visite au Manitoba, Sandrine Hallion Bres de l'Université d'Avignon en France a recueilli des témoignages de francophones et de Métis à Saint-Boniface. Une des questions qu'elle posait était : « Que pensez-vous du projet de loi privé que le député libéral Denis Coderre a déposé à la Chambre des Communes ? » Ce projet de loi voulait innocenter Louis Riel et en faire un des pères de la Confédération. Les Métis s'objectèrent à cette proposition. « Ils croyaient qu'ils avaient de sérieux problèmes à régler avant d'entreprendre cette discussion : pauvreté, taux de suicide élevé chez les jeunes, revendications territoriales non réglées. » (Hallion-Bres 1997)

D'autres Métis, ailleurs, craignaient que la discussion ramènerait l'idée que Louis Riel était fou et criminel. Les Métis disaient que Louis Riel n'était pas fou et coupable et que c'était à Ottawa de s'agenouiller et demander pardon au peuple Métis. Selon eux, Sir John MacDonald, le premier ministre du Canada, fut le criminel. Les Métis avouaient que cet homme provoqua les troubles de 1869 à la Rivière-Rouge et à Batoche en 1885. Aux dires des Métis, il a défendu les droits légitimes des Métis.

Du côté francophone manitobain, on accepta la validité de ce projet de loi Coderre « sauf qu'on critiqua que ce projet ne rend pas compte d'une dimension essentielle du personnage de Louis Riel, celle du francophone qui s'est battu pour que la nouvelle province du Manitoba soit bilingue ». (Hallion Bres 1997) Notons toutefois que le terme « francophone » inclut les Canadiens français, les Inuits, les Amérindiens, les immigrants, les réfugiés et les Métis. Les francophones enlevaient à Louis Riel son métissage en le déclarant seulement francophone. Le but des Canadiens français était sans doute de préserver la langue française. Pourtant Louis Riel est un Métis! On aurait pu dire qu'il était un Métis francophone.

Louis Riel fut éduqué par les missionnaires, donc il parlait français. Mais bien avant tout, Louis Riel se disait Métis – le défenseur des droits des Métis : leur identité, l'obtention des titres de leurs terres, leurs croyances religieuses, leur gouvernement et leurs aspirations politiques. Il existe des Métis au Nouveau-Brunswick , en Saskatchewan, au Québec, au Labrador, etc. Eux aussi ont du sang mêlé. Ce qui unit les Métis au Canada, c'est leur métissage, leurs aspirations culturelles, politiques et linguistiques. De plus, faire de Louis Riel le Che Guevara de l'Amérique du Nord pour tous les peuples opprimés pourrait nuire aux communautés métisses qui existent à travers le Canada.

Cesser d'avoir Louis Riel comme notre chef voudrait dire la perte de notre symbole d'espérance car il fut notre icône. Le petit peuple Métis va sans doute être oublié par les futures générations car nous serons éclipsés par la culture dominante des colonisateurs français et anglais et des Premières Nations.

La classe dominante qui nous dirige au Manitoba est formée de francophones qui n'ont pas de sang canadien autochtone dans leur généalogie. En plus, leur attitude de paternalisme va continuer de nous fragiliser. Ces francophones ont le pouvoir. Ils sont nos « boss ».

Par contre, si nous avons été les défenseurs de la langue française au Manitoba dont jouissent les francophones d'aujourd'hui, nous les Métis n'occupons pas les sièges importants du pouvoir qui affectent le bien-être de notre vie quotidienne : la SFM, les services de santé au Manitoba, la DSFM, la Chambre de commerce, le CDEM, etc.

J'avoue que si nous n'occupons pas ces postes importants, c'est peut-être dû à notre caractère apathique. Ce qui peut expliquer notre inertie, c'est d'avoir été opprimés et ridiculisés pendant une centaine d'années par les colonisateurs français et anglais qui ont réussi à brimer notre estime de soi. Certes il y a d'autre raisons qui peuvent expliquer notre nonchalance, telles que le racisme, le manque d'éducation et le manque d'opportunités. À nous les Métis de remédier à cette situation! Une éducation supérieure, du zèle et de la persévérance sont les clés du succès.

Le 10 septembre 2003, la Cour suprême a officiellement déclaré que les Métis sont un groupe distinct des Inuits et des Premières Nations lors du procès Powley (chasseurs de Sault-Sainte-Marie). Cette décision se basait sur l'article 35 de la Charte canadienne des droits et libertés inscrite dans la Constitution de 1982. Cette loi nous accorde des droits de chasse et de terres ancestrales et sous-entend que nous avons d'autres droits : santé, éducation, logement, ressources naturelles, etc.

Louis est mort et enterré. C'est à nous les Métis contemporains de continuer de lutter pour nos droits et de forcer le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux de nous accorder rapidement nos droits légitimes. Nous sommes impatients!

Métis francophones, soyons fiers! Affichons-nous!

D'une cozinn qui vou sewmbrass.

INONDATIONS

Froide attente

Le dicton *En avril ne te découvre pas d'un fil* est fait sur mesure pour les Manitobains, dont la patience a été mise à rude épreuve par une vague de froid qui a brouillé les prévisions météo.

Stéphane LAJOIE

Le froid qui perdure depuis deux semaines sur la vallée de la rivière Rouge retarde toujours le passage des glaces, et rend la prévision des crues printanières difficile.

« Les températures plus chaudes prévues, qui auraient accéléré la fonte et le mouvement des glaces la semaine dernière, ne se sont pas concrétisées, expliquait le prévisionniste en chef de la Province, Alfred Warkentin, le 3 avril. Si les glaces n'ont pas encore bougé le 8 ou le 9 avril, les niveaux de crue pourraient être plus hauts. Selon nos estimés, il faut s'attendre à des inondations plus fortes que celles de 2006, mais un peu moins importantes que celles de 1979. »

Selon les plus récentes indications en date du 6 avril, les glaces ont commencé à bouger entre Emerson et l'entrée du canal de dérivation. La fonte devrait être graduelle jusqu'au 10 avril et puis plus prononcée en fin de semaine, à cause du retour aux normales de saison.

L'absence de précipitations au cours de la semaine fait entrevoir des crues moins importantes que celles de 1979, mais tout pourrait changer si la pluie venait à tomber sur la vallée en avril. Le Service national du climat des États-Unis a fait savoir qu'une seconde crue de la Rouge pourrait survenir dans certaines régions du Dakota du Nord, si la météo s'envenimait. Selon la Province, ce scénario est peu probable au Manitoba.

« Les opérations de bris et de coupe de glace ont permis de limiter la formation de nouveaux embâcles près de Saint-Andrews et Selkirk, et faciliteront le passage des glaces près des ponts lorsque la fonte s'amorcera, précise le directeur général de Gestion des ressources hydriques Manitoba, Steve Topping. Tant que la glace sera là, il sera difficile de prévoir les dates et l'intensité des crues. »

Le retard du passage des glaces empêche l'ouverture du canal de dérivation. Selon la Province, si le niveau de la rivière Rouge venait à dépasser 20 pieds à la hauteur de l'avenue James d'ici le 9 avril, le canal de dérivation sera mis en service dans les 24 heures, pour éviter toute possibilité d'inondation à Winnipeg. Au matin du 6 avril, le niveau était de 16,93 pieds.

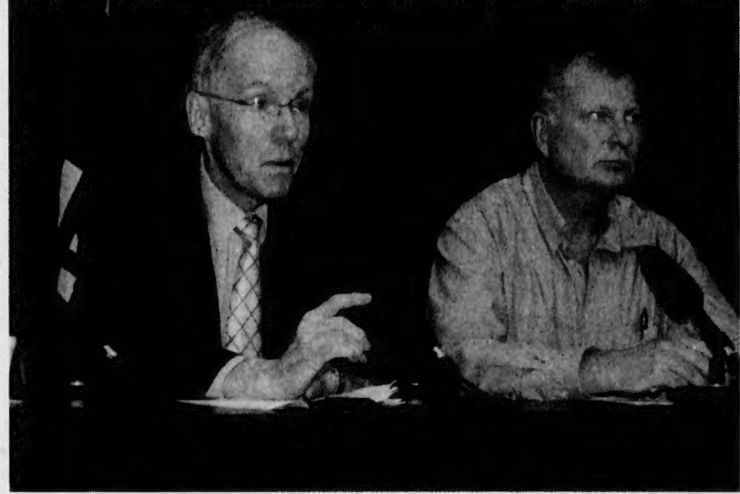


photo : Daniel Bahuaud

Le ministre Steve Ashton et le gestionnaire des Ressources hydriques, Steve Topping : la Province surveille la Rouge.

« Il est possible d'ouvrir les portes du canal même si les glaces sont encore présentes, précise Steve Topping. Le problème, c'est qu'en laissant entrer les glaces, la possibilité d'un embâcle au pont St. Mary's est beaucoup plus grande. Les citoyens peuvent être assurés que le canal va protéger Winnipeg. Il faut seulement prendre tous les facteurs météorologiques en considération avant de poser des actions. »

Le canal permet de diminuer la crue des eaux de plus de six pieds. Gestion des ressources hydriques Manitoba mesure chaque jour les niveaux de la rivière. Après l'ouverture du canal, seulement les terres agricoles saturées d'eau et les routes environnantes devraient être affectées par la crue.

« Quand les glaces se mettent à bouger, le niveau d'eau diminue car il y a moins de résistance, indique Alfred Warkentin. Par contre, si les glaces bougent, c'est qu'il fait plus chaud et alors le débit d'eau est plus fort. Le niveau de la Rouge est monté la semaine dernière et s'est stabilisé avec le retour du temps froid. Nous prévoyons que la pointe de crue (18,5 pieds) pour la région de Winnipeg va se produire aux alentours du 16 avril. »

Plus d'une trentaine de machines à vapeur sont déployées par la Province pour débloquer les *calvettes* encore gelées des municipalités. Selon Steve Topping, les améliorations apportées aux digues des municipalités rurales devraient protéger sans problème les villages de la vallée. Advenant un embâcle dans la capitale, les brise-glace amphibexes seront déployés à nouveau.

DSFM

Un plan pour les inondations

Camille SÉGUY

Des rapports qui arrivent de la Province tous les jours, des dossiers complets sur la question dans les journaux, l'attente des inondations, quasi-inévitables, est dans tous les esprits.

Face à cela, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a déjà prévu son plan d'attaque.

« On a déjà contacté tous les parents d'élèves de Sainte-Agathe et de Saint-Jean-Baptiste, raconte le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. Selon l'expérience du passé, s'il y a des inondations, ils seront les deux villages les plus touchés. »

La DSFM voulait en effet savoir, à l'avance, ce que les parents voulaient pour leurs enfants, au cas où l'école soit obligée de fermer temporairement.

« On a fait passer un sondage par écrit, pour savoir si les parents préfèrent la réaffectation de leurs enfants dans une autre école de la DSFM ou l'éducation à domicile, avec l'appui de l'école, explique Denis Ferré.

« Pour les parents qui choisissent la maison, on a aussi demandé aux professeurs de préparer du matériel », précise-t-il.

Denis Ferré souligne cependant que « tant que le village n'est pas fermé, par décision de l'Organisation des mesures d'urgence de la Province, l'école reste ouverte ».

Quant au service d'autobus scolaires, « il est assuré tant que l'école est ouverte, affirme-t-il. Il est fort probable que les trajets et les arrêts changeront au jour le jour, en fonction des zones inondées, mais les parents seront toujours avertis ».

DSFM

Une liste élargie?

La Division scolaire franco-manitobaine organise des consultations pour peut-être élargir sa liste électorale.

Camille SÉGUY

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a mandaté la firme Mosaik consultants, pour étudier la possibilité d'élargir sa liste électorale à d'autres électeurs que les parents d'élèves de la DSFM.

« Quand on avait mené des consultations auprès de la communauté pour le développement du plan stratégique de la DSFM, en 2006-2007, beaucoup de parents nous avaient demandé d'élargir le droit de vote », rappelle le président de la DSFM, Bernard Lesage.

Les nouvelles consultations font donc suite à cette demande des parents. Jusqu'à présent, seuls les parents d'élèves actuels de la DSFM ont un droit de vote pour élire les commissaires.

Le directeur général de la DSFM, Denis Ferré, ajoute que « le but est aussi d'avoir autant que possible une communauté francophone impliquée dans la gestion scolaire, à long terme ».

Le mouvement dépasse d'ailleurs la DSFM seule. « Le 1er avril 2009, des consultations étaient menées sur cette question auprès de tous les conseils scolaires francophones du Canada hors-Québec », souligne Denis Ferré.

Tous concernés

La communauté franco-manitobaine dans son ensemble est donc invitée à donner son opinion sur l'élargissement ou non de la liste, sous quelles conditions elle pourrait se faire et selon quels critères.

Entre autres, la DSFM propose d'élargir sa liste aux parents d'enfants francophones d'âge préscolaire, aux anciens élèves de la DSFM et à leurs parents, aux étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), ou encore aux grands-parents d'élèves de la DSFM.

« On veut voir ce que la communauté aimerait comme liste électorale, déclare Bernard Lesage. On a ressorti certains modèles des consultations, mais il pourrait y en avoir d'autres. »

Adaptation

Si la liste électorale est élargie, la DSFM anticipe un temps d'adaptation nécessaire.

« Maintenant, c'est très facile de dresser notre liste électorale, note Bernard Lesage. On n'a qu'à prendre les listes des parents d'élèves dans les écoles. Mais si on ajoute, il faudra nous assurer qu'on puisse déterminer une liste exacte et à jour. Ce sera plus difficile à gérer pour nous. »


photo : Camille Séguy

Bernard Lesage.

Une autre question restera à clarifier : celle des régions. Par exemple, un grand-parent qui n'habite pas dans la même région que ses petits-enfants inscrits à la DSFM devra-t-il voter dans sa région, ou dans celle de ses descendants?

Une rencontre aura lieu le 22 avril 2009, à 13 h, dans la salle de rencontre A du Centre de services bilingues de Saint-Boniface, au 614, rue Des Meurons. Tous les membres de la communauté y sont conviés, de même que les représentants d'organismes franco-manitobains.

Chacun peut aussi envoyer ses commentaires par courriel à Mosaik, à l'adresse mosaik@mts.net, ou par la poste à Mosaik consultants, 35, chemin Royal Salinger, Winnipeg (Manitoba) R2J 2P1.

DSFM

Des réponses

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), qui tenait sa réunion ordinaire le 1er avril 2009 à Lorette, a fait état de plusieurs réponses reçues par la Commission des finances des écoles publiques.

La première concerne l'École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes. La DSFM avait demandé à la Province du financement pour remplacer la toiture de l'école. La demande a été acceptée, et les travaux devraient commencer bientôt.

Deux autres demandes, qui concernent l'école Noël-Ritchot, ont eu moins de succès.

La première concernait l'ajout d'une classe mobile. Elle a été refusée pour cette année. La seconde portait sur une acquisition de terrain, basée sur le fait que les inscriptions augmentent dans l'école.

La Province y a répondu favorablement, mais à la condition que la DSFM paie pour l'achat du terrain. La division scolaire a demandé des clarifications, car elle s'étonne de devoir payer le terrain dans le cas d'une augmentation d'inscriptions.

C. S.

DSFM

Deux jeunes à l'ADÉON

Deux élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Joëlle Nadeau et Mathieu Catellier, sont présents à la rencontre de l'Association des directeurs de l'éducation de l'Ouest et du Nord (ADÉON), qui se déroule en ce moment à Vancouver, jusqu'au 9 avril.

Ils sont partis rencontrer une dizaine d'autres étudiants des divisions scolaires francophones de l'Ouest et du Nord, pour discuter ensemble de la rétention des jeunes francophones dans les écoles françaises en milieu minoritaire.

« L'objectif est d'aller chercher ce qui marche bien pour garder les jeunes dans les écoles françaises, en échangeant sur les pratiques de chaque école et division scolaire », résume le directeur général de la DSFM, Denis Ferré.

Élève en 9e année à l'école Réal-Bérard, Mathieu Catellier estime que ce sujet est d'une grande importance. Il attend beaucoup des témoignages des jeunes des autres provinces et territoires.

« Je pense qu'actuellement, le français diminue au Manitoba, confie-t-il. C'est d'autant plus important de réussir à garder les élèves dans les écoles françaises, sinon il n'y aura plus personne qui parlera français. »

Les jeunes invités à participer à l'ADÉON sont pour la plupart en 10e et 11e année, sauf quelques rares comme Mathieu Catellier. Pour sa part, Joëlle Nadeau est élève de 11e année, au Collège régional Gabrielle-Roy.

C. S.

ILES-DES-CHÊNES

Bientôt une piazza

Les résidants d'Îles-des-Chênes souhaitent doter leur église d'une piazza. Le Comité pastorale de la paroisse Notre-Dame-de-la Miséricorde travaille depuis quelques mois sur ce projet qui vise en grande partie à rénover le trottoir de l'église.

« Le trottoir devant l'église est rempli de fissures, explique une membre du comité, Lisa Danneels. C'est notre prêtre, l'abbé Kevin, qui a eu l'idée de ce projet. Pour l'instant, on voudrait le rénover et l'agrandir pour qu'il soit plus confortable et que les gens puissent y rester après la messe pour discuter. Plus tard, on aimerait en faire une terrasse, une genre piazza du village. »

Le comité de pastorale espère réaliser ce projet le plus rapidement possible.

« Nous faisons plusieurs collectes de fonds. Nous en avons déjà organisées cette année. Notre deuxième activité aura lieu le 18 avril, explique Lisa Danneels. On espère amasser entre 10 000 $ et 12 000 $. »

P. B.T.

Cercle Molière

Plus que 250 000 $!

Où en sont la collecte de fonds pour le nouveau théâtre du Cercle Molière, et sa construction?

Camille SÉGUY

Le Cercle Molière a de quoi se réjouir. Partis de rien en octobre 2007, il a amassé environ 1,75 million $ pour le nouveau théâtre. L'objectif fixé, 2 millions $, n'est pas loin!

« Pour la communauté, le Cercle Molière a réalisé quelque chose de vraiment important, se réjouit l'administratrice au Cercle Molière, Aline Campagne. Personne ne pensait qu'on pourrait y arriver. »

Et la collecte de fonds a reçu un coup de pouce récemment. Une action de la distribution du ***Village de fous*** a rapporté 11 250 $ au nouveau théâtre du Cercle Molière.

Des comédiens impliqués

« Au départ c'est mon initiative, mais ça n'aurait jamais fonctionné sans l'accord des comédiens du Village de fous », souligne le comédien et membre du comité de collecte de fonds, Christian Perron.

Le principe de la collecte de fonds du *Village de fous* était simple : chaque membre de la distribution a fait un don d'au moins 50 $ pour le théâtre, et a invité le public à en faire autant.

« On a profité du concept de la pièce, raconte Christian Perron. On s'est montrés « fous » du nouveau théâtre, au point de dépenser notre argent pour ça. Et on a mis le public au défi d'être aussi « fous » que nous! »

La combine a bien fonctionné. « 11 250 $ en trois semaines, c'est énorme!, se réjouit Christian Perron. La générosité de la distribution a entraîné une deuxième générosité inouïe du public. C'était très touchant. »

Un autre aspect de la démarche tenait à cœur à Christian Perron : l'implication des comédiens.

« On voulait montrer une chose très importante : qu'il n'y a pas seulement le public du Cercle qui a hâte d'entrer dans le Nouveau théâtre. Les comédiens aussi!

« C'était donc symbolique que les comédiens montrent ouvertement qu'ils le voulaient, ce théâtre », poursuit-il.

La pièce *Un village de fous* est terminée, mais le pari tient toujours : qui sera le plus fou?

photo : Camille Séguy

La construction du nouveau théâtre devrait être terminée d'ici à décembre 2009.

« Les gens peuvent toujours faire des dons, remarque Christian Perron. Je lance aussi le défi aux autres comédiens du Cercle Molière de faire un don. »

Un peu de retard

La construction « a pris un peu de retard à cause des grands froids de cet hiver, constate Aline Campagne. La fin des travaux est maintenant prévue pour décembre 2009 ».

La saison 2009-2010 du Cercle Molière se déroulera au Théâtre de la Chapelle. La troupe rejoindra le nouveau théâtre pour la saison 2010-2011.

Le budget global du projet est de plus de 9 millions $. Le reste est financé par la Province du Manitoba, le gouvernement fédéral et la Ville de Winnipeg.

« Pour atteindre les derniers 250 000 $, le comité de collecte de fonds poursuit son travail de recherche de commandites et de dons de corporations de toutes sortes, précise Aline Campagne. Notre date butoir est l'ouverture du théâtre. »

Elle invite la communauté à rester mobilisée : « Même si la construction est commencée, on a toujours besoin de fonds, et on en aura encore besoin quand ce sera fini. »



Un programme de moins

Le gouvernement canadien a mis fin à un programme en faveur des minorités de langues officielles : le PICLO. Les réactions sont partagées.

Camille SÉGUY

Quelques années après l'abolition du Programme de contestation judiciaire à l'automne 2006, c'est un autre programme fédéral pour les minorités linguistiques du Canada qui disparaît.

Le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), lancé en juin 2000 à l'initiative de Patrimoine canadien, a pris fin le 31 mars 2009.

Doté d'une enveloppe de 5,5 millions $ par an, le PICLO avait pour but de créer et renforcer des relations de coopération durables entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et les organismes fédéraux.

À travers le PICLO, Patrimoine canadien parrainait en effet des projets entre les communautés et des organismes fédéraux, en versant un financement complémentaire aux contributions de ces organismes.

Beaucoup de communautés minoritaires ont réagi négativement à la disparition annoncée du PICLO. Une plainte a même été déposée auprès du Commissariat aux langues officielles, par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA).

C'est l'absence de consultation des communautés, avant de décider l'abolition du PICLO, qui est critiquée. La plainte de la FCFA a été jugée recevable, donc une enquête sera bientôt lancée au sujet de l'abolition du PICLO.

« Les communautés n'ont pas été consultées, et ça mène à toutes sortes d'inquiétudes, signale la directrice générale du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Agnès Champagne. Ça crée plus de stress, d'autant plus que Patrimoine canadien a annoncé quelque chose pour remplacer fin 2009, mais on ne sait pas quoi. »

Qui va financer?

Au Manitoba, au-delà des procédures, ce qui semble surtout inquiéter la communauté francophone est l'avenir des ententes avec les organismes fédéraux.

« La disparition du PICLO va à l'encontre de ce qu'on veut faire depuis plusieurs années, c'est-à-dire augmenter les partenariats et responsabiliser les autres institutions et ministères », note le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher.

« Dans le développement économique par exemple, on a pu commencer des partenariats, mais il y a encore beaucoup de travail à faire et il va falloir qu'on continue sans l'aide du PICLO », ajoute-t-il.

Pour sa part, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) a bénéficié du PICLO pour développer son programme Place aux jeunes, les plans visions des municipalités bilingues et son programme de tourisme.


Archives La Liberté

Louis Paquin.

« La force du PICLO, c'était son fonctionnement à parité, avec l'argent de différents ministères jumelés, remarque le directeur général du CDEM, Louis Allain. Il n'est pas question de mettre un terme aux projets engagés qui ont du succès, mais on aimerait que des mécanismes soient mis en place pour maintenir l'implication des différents ministères. On compte beaucoup dessus dans la francophonie. »

Certes la nouvelle de la disparition du PICLO ne réjouit pas la communauté franco-manitobaine, mais celle-ci n'est malgré tout pas si inquiète.

« De toute façon, ça faisait plusieurs années qu'on n'était pas tellement touchés par le PICLO, confie Daniel Boucher. Il y avait de moins en moins d'argent à Patrimoine canadien, donc de moins en moins de projets financés. La fin du PICLO ne changera pas grand-chose pour nous. »

Les organismes ont foi en la Feuille de route pour la dualité linguistique, pour « colmater les brèches », selon les dires de Louis Allain.

« Nous ne sommes pas laissés sans rien, renchérit Daniel Boucher. La Feuille de route pour la dualité linguistique est une autre façon de responsabiliser les ministères envers les communautés minoritaires de langue officielle. »

La Feuille de route pour la dualité linguistique consolide en effet l'appui des ministères aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, dans des secteurs prioritaires comme l'éducation, la santé, la justice, l'immigration, le développement économique, les arts et la culture.

Annoncé

Le producteur et directeur exécutif des Productions Rivard, Louis Paquin, rappelle aussi que la disparition du PICLO ne devrait pas être une surprise.

« Le PICLO n'a jamais été prévu pour durer, souligne-t-il. Il a été créé par le gouvernement fédéral pour aider les institutions fédérales, qui prenaient pour argument qu'elles n'avaient pas les ressources pour soutenir les projets des communautés. Maintenant c'est aux institutions de s'organiser et d'assumer leurs responsabilités. »

Pour lui, le fédéral a donc « fait sa part, et si les institutions fédérales n'ont pas intégré des fonds pendant le PICLO, elles ont manqué à leur devoir. Le programme a duré dix ans, c'était largement suffisant pour le faire. S'il y a des problèmes, ça montre juste que les institutions fédérales n'ont jamais eu l'intention d'intégrer le financement des projets francophones hors-Québec ».

Les Productions Rivard ont elles-mêmes un partenariat avec Téléfilm Canada, né du PICLO. Cette entente aide la maison de production à développer de nouveaux scénarios de télévision.

« Grâce au PICLO, nous avons pu développer *Un monde de passion*, *Carmen à la campagne*, qui n'est pas encore en ondes, ou encore *Destination Nor'ouest* », se réjouit Louis Paquin.

Et pour ce qui est de la suite de cette entente, il n'est pas inquiet. Téléfilm Canada est l'une des institutions fédérales qui a intégré dans son budget ses partenariats avec les communautés minoritaires de langue officielle, avant que le PICLO ne prenne fin.

« Téléfilm Canada est toujours engagé à l'épanouissement et au développement des communautés en situation minoritaire, confirme l'agente des communications à Téléfilm Canada, Mélanie Larente. On va continuer à offrir nos programmes existants pour 2009-2010, avec l'argent qu'on a. On va aussi bientôt consulter les communautés, pour voir comment on peut les servir au mieux. »

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

THÉÂTRE

Des classiques revisités

Quand la magie et l'enchantement des vieux contes survivent à l'ère moderne, la fantaisie est au rendez-vous. Le théâtre du Grand Cercle présente *Il était une deuxième fois...*



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Les comédiens de la pièce *Il était une deuxième fois...* se sont accordés un moment de magie.

Patricia BITU TSHIKUDI

Imaginez des comédiens dynamiques, des costumes colorés, des histoires renversantes, des personnages connus et des intrigues surprenantes.

Imaginez des contes tels que ***Le petit chaperon rouge***, ***Cendrillon*** et ***La fille du roi et la grenouille***, revisités par de jeunes auteurs d'ici, et vous obtenez la nouvelle pièce du Théâtre du Grand Cercle.

Il était une deuxième fois... est le fruit de l'imagination débordante de Laura Lussier et Bobby Robidoux. C'est aussi la redécouverte de trois contes bien connus.

« Tout le monde connaît l'idée de la princesse qui embrasse une grenouille, mais personne ne connaît vraiment la vraie histoire de ce conte, explique Bobby Robidoux. Pour ce spectacle, Laura et moi avons décidé de faire un amalgame d'histoires traditionnelles et de créer un genre de Frankenstein! »

« Nous avons fait beaucoup de recherches et nous avons lu plusieurs versions des contes que nous avons sélectionnés, raconte Laura Lussier. Nous en avons tiré les dialogues qui restent très traditionnels sans être trop noirs. »

La pièce prend l'affiche le 19 avril et sera présentée aux élèves de la maternelle à la 5e année des écoles françaises et d'immersion jusqu'au 24 avril.

« Cette pièce est aussi intéressante pour les adultes, affirme le cocréateur de la pièce, Bobby Robidoux. Les adultes vont aimer les histoires à cause du jeu des acteurs, mais aussi à causes des multiples niveaux de compréhension. »

Il était une deuxième fois... Le titre semble curieux de prime abord, mais prend tout son sens après explication.

En effet, les histoires racontées à grand renforts de mimiques, sont aussi ponctuées de moments magiques et de retours en arrière.

Influencés par la *commedia dell'arte*, Bobby Robidoux et Laura Lussier ont misé sur les fausses impressions et les fausses pistes.

« Nous présentons la version traditionnelle des contes, puis nous racontons l'histoire du point de vue du méchant », explique Laura Lussier.

« Laura et Bobby ont voulu faire quelque chose d'original avec ces contes dont la morale demeure d'actualité », ajoute le comédien Gabriel Gosselin.

« La morale de ces histoire, c'est de toujours questionner ce qu'on croit savoir, explique Bobby Robidoux. Il y a toujours un autre côté de la médaille dans une histoire. »

Mais des contes n'en seraient pas sans un peu de magie, qui prend vie à travers différents univers musicaux créés par le compositeur Claude De Moissac.

« Les pièces sont accompagnées de morceaux aux influences jazz, blues et rock des années 1970, explique l'artiste. Il y aura aussi certain rappels de musiques caribéennes. »

On y compte des compositions originales et des adaptations de chansons connues. « La musique est un personnage en soi », affirme Laura Lussier.

Il était une deuxième fois... est une création collective de Laura Lussier, Bobby Robidoux, Gabriel Gosselin et Claude De Moissac. La mise en scène est assurée par Nicole Beaudry et la direction artistique par Irène Mahé.

La seule représentation pour le grand public aura lieu le 19 avril à la Salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain à 14 h.

Les billets sont en vente au coût de 7 $ pour les jeunes et 10 $ pour les adultes.

CINÉMATHÈQUE

Des films en français

Stéphane LAJOIE

Les 10, 11, 12, 15 et 16 avril à 19 h, les bobines tourneront au rythme de la danse avec le film ***Rumba*** (2008), mettant en vedette Dominique Abel et Fiona Gordon. L'existence de deux amoureux de la vie et de la danse bascule après un accident de voiture. Une jambe en moins et l'esprit égaré, le couple ne sait plus sur quel pied danser.

Du 23 au 26 avril à 19 h, les cinéphiles pourront revoir le classique ***Les Enfants du paradis***, réalisé en 1945 par Marcel Carné. En 1995, le film a été nommé le meilleur film de tous les temps à l'occasion du centenaire du cinéma. Ce regard en noir et blanc sur la passion et l'amour est un chef-d'œuvre toujours d'actualité.

Les 29 et 30 avril à 19 h et 20 h, le film d'animation ***Peur (s) du noir*** (2008), accaparera l'écran pour des soirées sombres aux reflets gris. Réalisés par des dessinateurs de renom, dont Lorenzo Mattotti (magazine *The New Yorker*), les sketches mettent en images la peur du noir et les idées noires de la peur.

Viendra ensuite la présentation du film québécois ***Ce qu'il faut pour vivre*** (2008), du réalisateur Benoit Pilon, les 1er, 2, 3, 6 et 7 mai à 19 h. Durant les années 1950, un chasseur inuit atteint de la tuberculose descend en province pour s'y faire soigner. Face à l'inconnu, la maladie lui ronge le corps et l'esprit. Il doit alors lutter pour conserver sa culture et reprendre goût à la vie.

La valse francophone se terminera avec le long métrage ***C'est pas moi je le jure!*** (2008), du Québécois Philippe Falardeau, présenté du 1er au 3 mai et le 6 et 7 mai, à 21 h. Léon Doré, petit garnement insouciant, vit au sein d'une famille éclatée. Esseulé, il sème la pagaille dans le quartier et est prêt à tout pour revoir sa maman. Drôleries et escroqueries, l'amour est une arme efficace.

L'admission générale à la Cinémathèque est de 7 $ et 5 $ pour les étudiants et les aînés.

ÎLE-DES-CHÊNES

Bientôt un centre de loisirs?

Un complexe de loisirs pourrait voir le jour à Île-des-Chênes. La CDC Ritchot a soumis une demande de financement à Chantiers Canada.

Patricia BITU TSHIKUDI

La Corporation de développement communautaire (CDC) d'Île-des-Chênes tente d'obtenir du financement pour la construction d'un centre de loisirs.

« Nous avons appliqué au Fonds de Chantiers Canada il y a un mois. On espère avoir du financement pour la construction de plusieurs bâtiments, explique Cyrille Durand, membre de la Corporation de développement communautaire (CDC) de la Municipalité rurale de Ritchot. On aimerait améliorer l'aréna du village, avoir une nouvelle salle communautaire, un nouveau club de curling, un centre de mise en forme et un centre de la petite enfance. Santé sud-est pourrait aussi y avoir un bureau. »

Ce projet, la communauté d'Île-des-Chênes le chérit depuis plusieurs années.

« Le centre fait partie du plan Vision sur lequel nous avons travaillé, explique Cyrille Durand. Nous espérons avoir des fonds de Chantier Canada et de la Province. On devra aussi faire des campagnes de financement au niveau local. Ça prenait la création de la nouvelle CDC Ritchot pour faire avancer ce projet. »

La construction d'un complexe comme celui envisagé par Île-des-Chênes pourrait coûter près de 7 millions $, estime Cyrille Durand.

« Nous n'avons pas eu le temps de nous attarder sur les chiffres parce qu'on devait compléter notre demande rapidement, explique-t-il. On ne sait pas encore si ces chiffres sont réalistes ou pas. Ils pourraient très bien changer et le complexe pourrait coûter moins cher. On ne pouvait pas faire d'estimations et de plans sans savoir si nous recevrons le financement. »

Une fois construit, le centre desservirait Île-des-Chênes ainsi que les communautés environnantes comme celle de Grande Point.

« Il nous manque plusieurs services ici, explique Cyrille Durand. En ce moment, les gens doivent aller ailleurs pour avoir accès à certains services. »

Soulignons que la nouvelle CDC Ritchot a vu le jour au début de 2009.

Daniel ROA, nombril du monde



photo : Camille Séguy

La salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) était presque comble, pour assister au lancement du premier CD très attendu de Daniel ROA, *Le Nombril du monde*, le jeudi 2 avril.

Francophones et anglophones du Manitoba ont répondu à l'appel musical, et n'ont pas été déçus. Toujours très à l'aise sur scène, Daniel ROA a passé en revue les 13 chansons de son album, avec ses six musiciens.

Ils ont offert au public un spectacle de qualité et de variété, entre notes d'humour et moments d'émotion.

Alors, Daniel ROA, nombril du monde peut-être, mais nombril du Manitoba, certainement!

(1) Vous pouvez acheter le CD de Daniel ROA, Le Nombril du monde, à la librairie À la page ou sur le site Internet www.danielroa.com.

PÂQUES

Jésus au cinéma

En célébration de la Semaine Sainte, le festival Jesus Flick Fest acclame la parole de Jésus à l'aide du septième art.

Stéphane LAJOIE

Le Centre de l'Église Unie Knox de Winnipeg, située au 400 rue Edmonton, présente du 8 au 11 avril la quatrième édition du festival cinématographique Jesus Flick Fest.

Une vingtaine de longs métrages mettant en lumière les philosophies et grands moments de la vie du Christ seront présentés gratuitement en anglais, en italien et français. Tous les films sont sous-titrés en anglais.

Mercredi soir, le festival commence avec la présentation de la comédie musicale américaine ***Cotton Patch Gospel*** (1988), à 18 h. Bercé par la musique folk de Harry Chapin, le film recrée la vie de Jésus à notre époque, au sein d'une petite communauté rurale de la Géorgie.

À 20 h, l'acteur Dolph Lundgren, célèbre Ivan Drago de ***Rocky IV***, délaisse les gants pour la Palestine dans le film ***L'Inchiesta*** (2006). En l'an 33, l'empereur Tiberius envoie un émissaire pour enquêter sur la crucifixion d'un certain Jésus de Nazareth, dont le message attise les foules.

« Le Jesus Flick Fest est un bon moment pour voir la vie de Jésus sous différents angles, indique un amateur du festival religieux, Michael Dymek. Les vieux films ne parlent pas de Jésus de la même manière que les plus récents. En plus, il y a des films en français. Ça fait bien 15 ans que je n'ai pas écouté ou parlé en français! »

Le volet francophone du festival mise sur deux classiques dont l'œuvre controversée de Jean-Luc Godard, ***Je vous salue, Marie*** (1985), présentée le 11 avril à 15 h. Le film, qui transpose le dogme de l'immaculée conception dans le monde moderne, a été décrié par le Vatican à sa sortie en salle. La controverse du nu et de la chasteté a propulsé les actrices Myriem Roussel et Juliette Binoche sous les feux de la rampe.

L'autre représentation francophone met en scène le long métrage ***Jésus de Montréal*** (1989), du réalisateur québécois Denys Arcand. Une réflexion sur la souffrance humaine en compagnie des comédiens Rémi Girard et Lothaire Bluteau, le film est présenté le 11 avril à 13 h.

Le festival offre aussi des films plus classiques, comme la fresque italienne ***Il Messiah*** (1975), le 10 avril à 15 h 30. Le film met en vedette l'illustre acteur Renato Montalban, dans le rôle de l'apôtre Mathieu. ***Un Bambino di nome Gesu*** (1987), présenté le 10 avril à 13 h, retrace l'enfance de Jésus, jusqu'à son retour à Nazareth.

Des documentaires sur l'influence de la religion et l'image de Jésus sont aussi au programme, entre 17 et 20 h le vendredi 10 avril.

La dernière journée du festival est marquée par le visionnement à 13 h du récit biblique ***Jesus*** (1999), dans lequel Jeremy Sisto (***Six Feet Under***) et Debra Messing (***Will & Grace***), font revivre les peines, les joies et l'extase de Jésus et Marie Madeleine.

photo : Stéphane Lajoie

De bois ou de chair, Jésus a toujours mystifié les fidèles. Avec le festival Jesus Flick Fest, l'Église Unie Knox met en paroles et en images, cet homme de liturgie et de bonne nouvelle.

« Les films religieux, ça fait changement des sermons à l'église, dit Michael Dymek. Chaque film est un regard différent sur les écritures et le message de la parole. Pour Pâques, c'est une sortie très enrichissante, tant au niveau spirituel que pour le plaisir de la chose. »

Le festival se conclut le 11 avril à 20 h, avec une soirée où les spectateurs seront invités à chanter en cœur les paroles de la populaire comédie musicale ***Jesus Christ Superstar*** (1973).

Pour l'horaire complet des présentations, veillez consulter le site Internet jesusflickfest.wordpress.com

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un camp pour la forme

Stéphane LAJOIE

Une trentaine de citoyens de la région de Saint-Pierre-Jolys vont se retrousser les manches à partir du 9 avril, pour participer au camp de conditionnement physique F.I.T.T., de l'Office régional Santé Sud-Est.

Le Coin Santé, centre de ressources communautaires rattaché au Centre médico-social de Salaberry, organise le camp grâce à un octroi provincial pour le programme Manitoba en mouvement.

L'initiative provinciale promeut l'amélioration de la condition physique des citoyens. Selon le Guide d'activité physique canadien, un adulte doit faire, selon l'intensité des exercices, entre 30 et 60 minutes d'activité physique par jour pour demeurer en santé. Le programme Manitoba en mouvement est un outil de motivation visant une augmentation de 10 % du taux d'activité physique en province d'ici 2015.

« Lors de la première journée, la condition physique des participants sera évaluée à l'aide d'une série de tests, explique la coordonnatrice du Coin santé, Cécile Lepage. Ensuite, trois groupes seront formés selon le niveau d'endurance des participants. Des gens de tous âges se sont inscrits. Ce qui est bien, c'est que le camp donne une base solide pour des habitudes de vie saine. »

D'une durée de six semaines, le programme va tester les limites physiques des participants trois fois par semaine. Chacune des séances sera consacrée à un type d'entraînement différent. En plus d'atténuer le stress et la fatigue, une activité physique régulière permet d'apaiser la douleur et les tensions.

« Le camp est un moyen de réunir la communauté et de faire bouger les gens, indique Cécile Lepage. En plus de s'entraîner, les participants apprennent comment prendre leur santé en main. Il est important de bien s'alimenter, de bouger chaque jour et de se reposer. Des gestes simples comme lire les étiquettes des produits à l'épicerie et manger moins souvent au restaurant font toute la différence. »

Chaque semaine, les participants devront passer au travers d'un entraînement en circuit au gymnase de l'École Réal-Bérard. Composé d'une série d'ateliers, ce type d'entraînement permet un renforcement musculaire pour le haut et le bas du corps. Les ateliers étant effectués à la chaîne, les participants doivent demeurer en mouvement pour stimuler le métabolisme.

Les participants devront aussi mettre leur force musculaire à l'épreuve avec des séances de poids et haltères au centre de conditionnement Physique Plus. La musculation est le meilleur moyen de sculpter son corps, de favoriser la régénérescence des muscles et d'améliorer la posture. Des muscles forts réduisent l'usure des tendons et permettent une plus grande liberté de mouvement et de flexibilité.

Enfin, les participants profiteront de l'arrivée du beau temps pour faire des exercices cardio-vasculaires à l'extérieur. La marche, la course et la bicyclette permettent un meilleur contrôle du rythme cardiaque et une oxygénation plus adéquate des organes.

« Certains participent au camp pour se préparer au marathon de Winnipeg; d'autres le font pour découvrir l'activité physique, précise Cécile Lepage. Les gens ne se fient plus uniquement à leur docteur, ils veulent se prendre en main eux-mêmes. Et l'exercice, c'est le moyen idéal de le faire. »

Pour plus d'informations sur l'activité physique et la santé, communiquer avec le Coin santé au 433-3891.

FRANCOFONDS

Un fonds pour les sports

Rien n'existait à Francofonds pour soutenir l'activité physique en français. C'est maintenant chose faite.

Camille SÉGUY

La directrice générale de Francofonds, Josée Lemoine, était de passage au Bonspiel de la francophonie, samedi 21 mars. Elle a officiellement lancé le nouveau Fonds Sport et activité physique de Francofonds.

« Ce fonds est une initiative du Directorat de l'activité sportive du Manitoba (DAS) », précise Josée Lemoine.

« Avec tous les projets qu'on a menés dans la communauté, explique le directeur général sortant du DAS, Éric Lemoine, on a rencontré plusieurs groupes qui ont besoin d'argent, soit pour lancer une programmation ou pour des infrastructures. Mais il n'y avait aucun fonds à Francofonds pour les aider. »

Le fonds Sport et activité physique du DAS est en effet le premier fonds attribué aux activités physiques à Francofonds.

« Ce nouveau fonds est créé pour contribuer à l'épanouissement de la communauté francophone, indique Éric Lemoine, par l'entremise de l'activité physique et le sport en français. »

« C'était vraiment un manque dans la communauté, donc je suis contente qu'il y ait maintenant ce fonds, se réjouit Josée Lemoine. De plus, ça encouragera peut-être ceux qui ne donnaient pas à Francofonds, mais qui aiment le sport, à faire des dons. »

Via le DAS

Francofonds va gérer l'argent du nouveau fonds Sport et activité physique, mais c'est le DAS qui en est responsable.

« Le fonds est là pour aider n'importe quel projet sportif en français dans la communauté, mais il faudra poser candidature au DAS pour en bénéficier, précise Éric Lemoine. Le système est semblable à celui de Manitoba en mouvement. »

Mais avant que quiconque puisse utiliser les fruits du nouveau fonds, celui-ci doit atteindre 25 000 $ au minimum.

« Pour le moment, on n'a rien dedans, signale Éric Lemoine. On est à la recherche d'un commanditaire pour faire une entente de fonds, sur plusieurs années. »

Le DAS prévoit également organiser une programmation spéciale, pour collecter des fonds. « On réfléchit à quelques événements, mais rien n'est encore certain », précise Éric Lemoine.

Si vous souhaitez faire un don pour alimenter le nouveau fonds, vous pouvez contacter Francofonds au 237-5852 ou visiter le site Internet www.francofonds.org.

SCULPTURE

Immortaliser la nature

Les sculpteurs de l'Ouest canadien étaient réunis à Winnipeg du 20 au 22 mars, pour la 23e édition du salon de sculptures sur bois, pierre et os de l'Association Prairie Canada Carvers.

Stéphane LAJOIE

Passe-temps pour certains, gagne-pain pour d'autres, la sculpture animalière est un art bien vivant au Manitoba. Demandant dextérité, vision et éloquence, la sculpture est un tour de main soigneusement partagé au sein d'une vingtaine de clubs en province.

« Depuis que je suis tout petit, travailler le bois m'a toujours intéressé, explique le porte-parole francophone de l'Association Prairie Canada Carvers, Jean Mousseau. J'observais mon grand-père sculpter et avec les années, j'ai découvert une passion pour la sculpture de poissons. Un de mes amis, un pêcheur à la mouche de Dauphin, a initié mes enfants à la pêche. Pour le remercier, je lui ai sculpté un poisson et je n'ai jamais arrêté depuis. »

Les sculptures animalières demandent une grande minutie car chaque menu détail doit être pris en considération durant le processus créatif. Certains artistes sculptent des canards flottants qui sont utilisés comme leurres lors de parties de chasse. Pour duper les canards vivants, les répliques doivent avoir un plumage sculpté sans reproche. Il en va de même pour les sculptures de poissons, qui doivent recréer l'élégance des mouvements des nageoires et l'aspect ondulé des écailles.

Photo : Gracieuseté de Jean Mousseau

Jean Mousseau a mis plus de 120 heures à compléter cette sculpture de poisson lion, qui lui a valu le deuxième prix dans la catégorie ouverte de la compétition 2008 des Prairie Canada Carvers.

« Le défi avec la sculpture, c'est de trouver un compromis entre le réalisme, ma vision de sculpteur et ce qui pourrait impressionner les juges lors de compétitions, explique Jean Mousseau, dont la sculpture de poisson lion a remporté le second prix dans la catégorie ouverte en 2008. Lorsqu'on s'attarde au réalisme, à la précision anatomique de l'animal, on peut prendre des heures à reproduire les écailles, les yeux et les nageoires. On apprend beaucoup aussi en participant à des compétitions, car on y rencontre des gens passionnés, ainsi que des sculpteurs et des juges de talent. »

Travailler le bois

Chaque sculpteur a sa propre technique pour créer ses œuvres. Certains préfèrent ne pas utiliser d'outils électriques et font l'ensemble de leurs sculptures aux ciseaux à bois et au rabot. D'autres utilisent une scie à ruban pour amorcer leurs œuvres et raffinent leurs outils au fur et à mesure de la finition.

Pour peaufiner les détails de la bouche, des plumes et pour donner une expression, les sculpteurs utilisent des gouges pour tailler. Pour enlever de fines couches de bois et donner l'illusion de mouvement, l'artiste se sert de rifloirs (limes de précision). Vient ensuite l'application de la peinture et du vernis, pour donner l'aspect de vivacité à la sculpture.

« C'est un passe-temps extraordinaire durant lequel on crée une œuvre et on se détend l'esprit, précise Jean Mousseau. Aller dans la nature, observer les animaux et prendre des photos pour ensuite les recréer à partir d'un morceau de bois, c'est un art très spécial. »

Pour les personnes intéressées à découvrir la sculpture sur bois, il est possible de contacter le club Les gens de bois de Saint-Boniface au 237-7516, ou de visiter le site Internet de l'Association Prairie Canada Carvers au prairiecanadacarvers.com.

BIOGRAPHIE

L'engagement personnifié

Médical, social, politique, les domaines dans lesquels Norman Bethune s'est distingué sont nombreux.

Camille SÉGUY

L'ancienne gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, a lancé son nouveau livre le jeudi 2 avril à Winnipeg : *Norman Bethune*. L'ouvrage est une biographie du chirurgien thoracique canadien le plus célèbre dans le monde.

« Norman Bethune est le plus célèbre Canadien au monde car il est un héros en Chine, note Adrienne Clarkson. Donc 1,5 milliard de Chinois connaissent son nom. Il a même un nom chinois. C'est quelqu'un d'extraordinaire. »

Sa réputation y est due à son engagement aux côtés de l'armée chinoise contre le Japon, lors de la guerre sino-japonaise de 1937-1945.

« Il était le seul médecin étranger parmi les Chinois, à part un Indien, précise Adrienne Clarkson. Et il s'est martyrisé pour eux, puisqu'il est mort d'une septicémie en 1939, après s'être blessé en opérant un soldat chinois.

« De plus, Mao a écrit un essai sur Bethune, qu'il a rencontré. C'est le seul qu'il ait jamais écrit sur un étranger, ajoute l'auteure. À l'école, les enfants devaient apprendre par cœur cet essai. D'ailleurs, quand je suis allée faire des recherches en Chine pour mon livre, les gens me déclamaient cet essai quand ils apprenaient que j'étais Canadienne! »

Norman Bethune a aussi œuvré comme médecin pendant la guerre civile d'Espagne, aux côtés des Républicains. « Il y est célèbre pour avoir inventé un système de transfusion du sang sur le front », précise Adrienne Clarkson.

Égalité des soins

Norman Bethune a été très actif dans son propre pays. Spécialiste de la chirurgie thoracique à Montréal, il était le seul médecin non francophone au Québec.

« À cette époque, dans les années 1930, les anglophones et les francophones étaient deux mondes qui ne se touchaient pas, souligne l'auteure. Il a fait le pont grâce à la médecine, c'était assez exceptionnel. »

Outre la douzaine d'instruments qu'il a inventés pour opérer les poumons, dont certains sont encore utilisés aujourd'hui, c'est surtout son travail pour plus de justice sociale qui reste en mémoire.

Communiste depuis 1935, il s'est d'ailleurs déclaré officiellement à Winnipeg la première fois! Norman Bethune était très concerné par l'égalité des gens pendant la Dépression.

« Il a ouvert une clinique gratuite pour les plus pauvres, dans un quartier défavorisé de Montréal, raconte Adrienne Clarkson. Il a aussi proposé un système de santé publique payé par le gouvernement aux élections provinciales de 1936, poursuit-elle. C'était révolutionnaire. Le gouvernement n'a pas accepté, mais l'idée est restée, et le Canada a eu l'assurance-maladie 30 ans plus tard. »

En juin 1937, à la suite de sa participation à la guerre d'Espagne, il a soulevé des fonds pour la cause républicaine espagnole, dans tout le Canada.

« En quatre mois, il a obtenu l'équivalent de 40 000 $ actuels, signale l'auteure. C'est beaucoup! »

Toujours dans un souci d'égalité, il a aussi ouvert une école d'art pour les enfants démunis. « Il voulait amener un monde meilleur à ces enfants, par le biais de l'art, explique Adrienne Clarkson. Lui-même était aussi écrivain. »



photo : Camille Séguy

Adrienne Clarkson a lancé son nouveau livre, *Norman Bethune*, à Winnipeg.

La vérité

Adrienne Clarkson a choisi Norman Bethune dans la série des *Canadiens extraordinaires*, aux éditions Penguin, d'abord car elle est elle-même d'origine chinoise, mais surtout pour rétablir la vérité sur cet « homme d'engagement ».

« Les Canadiens connaissent son nom, mais il y a toutes sortes de mythologies à son sujet, remarque-t-elle. J'espère que ce livre va rétablir la vérité. »

La réputation de Norman Bethune a en effet connu des hauts et des bas, à cause de son engagement communiste qui ne plaisait pas à la bourgeoisie.

Adrienne Clarkson veut aussi montrer le côté humain de l'homme, celui d'une vie privée mouvementée.

« Comme beaucoup de grands hommes, il était trop actif, trop engagé, trop plein d'idées pour mener une vie calme, analyse-t-elle. Il a eu beaucoup de femmes dans sa vie, mais ce n'était pas un coureur de jupons. Les femmes venaient à lui.

« Il n'a eu qu'un seul grand amour, caché, avec la peintre canadienne Marion Dale-Scott, épouse de Franck Scott. Et ça, personne ne le sait, c'est une découverte que j'ai faite », souligne-t-elle.

Le livre est pour le moment seulement disponible en anglais, mais toute la série des *Canadiens extraordinaires* devrait être traduite en français d'ici deux ans. Six biographies restent encore à écrire.

« Et j'espère que mon ouvrage sur Norman Bethune sera aussi traduit en chinois », confie Adrienne Clarkson.

DROIT ET JEUNESSE

Prêts pour le débat!

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL

Les fouilles des casiers dans les écoles devraient-elles être interdites? C'est la question qu'ont étudiée une douzaine d'élèves, le 27 février. Ces élèves du Collège Louis-Riel (CLR) et du Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR) étaient réunis dans l'école de Saint-Vital pour une demi-journée de formation. Ils se préparaient en vue des débats qui auront lieu le 19 avril à l'occasion de la Journée provinciale du droit. C'est une activité que propose l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM).

Le groupe composé de jeunes des 9e et 10e années comprenaient aussi des élèves de l'immersion, des instituts collégiaux Churchill et Lorette. Les élèves ont pu entendre Donald Legal, qui leur a parlé de la pratique du droit et leur a offert quelques conseils sur le débat juridique.

« Maître Legal nous a apporté beaucoup d'aide, indique Colin Gratton, en 9e année au CSLR. C'est bien beau de discuter des fouilles de casiers, mais qu'en disent les lois canadienne et provinciale? On a également examiné la question sur Internet. Il y a pas mal de ressources. »

« J'ai apprécié ses suggestions pour mieux présenter nos arguments, ajoute Zacharie Granger, en 10e année au CSLR. Surtout celles visant à aider le public à suivre notre pensée. »

Élève en 9e année au CLR, Kathryne DesAutels dit apprécier la rigueur du débat juridique. « J'ai déjà participé à des débats en 7e année, mais ceux-ci sont plus formels, déclare-t-elle. Il y a plus d'étapes et plus d'accent placé sur la bonne argumentation. Donald Legal nous a vraiment donné des pistes pour trouver des arguments valables, qui donnent du poids à ton point de vue. J'ai aimé les renseignements qu'il nous a fournis sur la Charte canadienne des droits et libertés. »

Enseignant en sciences humaines et arts dramatiques au CSLR, Jude Gosselin est heureux de ces remarques. « Le débat est au carrefour des cours que j'enseigne, et au carrefour de bien d'autres, souligne-t-il. C'est un exercice interdisciplinaire. Alors quand l'AJEFM a demandé aux écoles de participer aux débats, j'ai tout de suite acquiescé. Mes élèves ont déjà étudié la constitution canadienne, nos lois et le système judiciaire en général. De plus, le débat les oblige à réfléchir en profondeur et à communiquer clairement le fruit de leur recherche. Du point de vue langagier, c'est tout aussi pertinent. Une argumentation claire exige un langage clair et précis. »

L'expert-conseil invité estime que les participants sont partis du bon pied et se dit optimiste quant à la qualité et la teneur qu'auront les débats.

« Les élèves m'ont impressionné, indique Donald Legal. Ils étaient bien disposés pour cet exercice, et en plus ils ont une expérience considérable en théâtre et en improvisation. Au fond, je ne suis venu qu'ajouter de la rigueur et de la logique aux outils dont ils disposent déjà. Cette discipline intellectuelle est importante. Le débat juridique, comme toute recherche de la vérité, a ses racines dans la philosophie. En débattant une question donnée, les élèves explorent les idées dans un contexte plus intellectuel et rigoureux. Cela exige du recul. L'appel aux émotions ou aux opinions non fondées est écarté. »

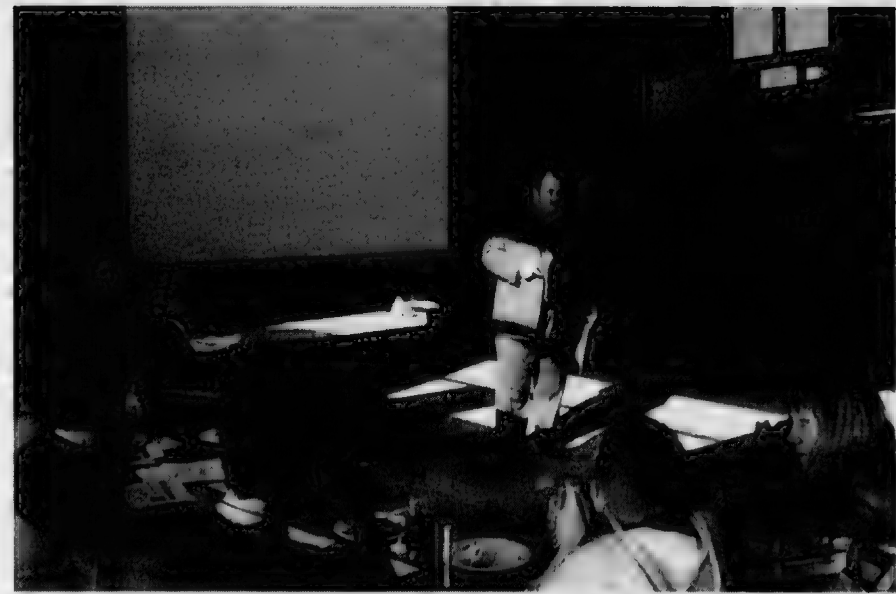


photo : Gracieuseté Centre scolaire Léo-Rémillard

L'avocat Donald Legal était de passage au Centre scolaire Léo-Rémillard pour offrir quelques conseils pratiques sur le débat juridique.

Certains élèves ont même découvert qu'ils devront défendre une opinion qui n'est pas la leur. « Je pense que la fouille des casiers devrait être permise, indique Zacharie Granger. Un élève ne devrait rien avoir à cacher. Mais lors du débat, je devrai défendre l'opinion contraire. C'est pas mal difficile. Mais j'apprécie la chance de voir les choses d'un autre œil. J'en suis venu à respecter l'autre point de vue. »

« Je crois qu'un casier scolaire est la propriété de l'école, indique Sophie Dumontier, en 9e année au CLR. Je suis choyée parce que c'est le point de vue que je devrai défendre. Par contre, en préparant cette défense, je dois me renseigner sur l'autre point de vue. L'exercice est plus que valable, car bien qu'on garde ses opinions et valeurs, on en vient à avoir une perspective plus équilibrée. »

« J'ai tout simplement hâte de participer aux débats, conclut une élève en 9e année du CRL, Chantal Vaillancourt. Au CLR, c'est la première année que nous avons un Club du débat. On se prépare. On fait notre recherche. Mais on a tous hâte de se mesurer contre les autres écoles. »

Les élèves auront leur chance de le faire, le 19 avril, lors de la Journée provinciale du droit. Bonne chance à toutes les équipes.

POINTE-DES-CHÊNES

Une soirée bourrée de talents

France BLAIS-SHIOKAWA
ACTION MÉDIAS

Les élèves et le personnel de l'École Pointe-des-Chênes sont en plein préparatifs pour la Soirée Talents, qui aura lieu le 15 avril au gymnase de l'école. L'événement qui se déroule tous les deux ans met en valeur les talents des jeunes de Sainte-Anne. Tous sont invités à y assister. (1)

« C'est une tradition qui était déjà bien ancrée à l'école avant mon arrivée, mentionne la directrice de l'école, Dolorès Beaumont. La Soirée Talents, organisée par les élèves et pour les élèves, démontre les talents variés des jeunes de notre école. »

Cette année, on voit plus grand. « Avant, il y avait seulement de la chanson, mais on a décidé d'élargir le contenu du spectacle afin de présenter d'autres talents, explique l'orthopédagogue de l'école et une des coordonnatrices de l'activité, Diane Dupuis. On a aussi décidé d'élargir notre auditoire. Nous avons invité les élèves de la 5e à la 12e année des autres écoles de la DSFM à assister à la soirée pour promouvoir notre culture francophone. »

La soirée promet d'être excitante. Au menu, il y a de nombreux numéros de danse, de gymnastique, d'interprétation de chansons et de solos instrumentaux. Ce sera aussi le lancement officiel du livre Pourquoi?, écrit et illustré par trois des élèves de l'école : Alixe Freynet-Funk, Demi-Reine Enns et Cédric Morier-Roy.

Depuis déjà quelques semaines, les élèves de la 8e à la 12e année préparent leurs numéros avec soin. Durant les prochains jours, ils travailleront fort pour les finaliser. « C'est définitivement beaucoup de travail et ça demande beaucoup d'heures de préparation, reconnaît Alyena Fredette, qui fait partie d'un numéro de danse et d'acrobaties ainsi que d'un numéro de chant. Mais ça vaut la peine et j'ai hâte de présenter notre numéro. »

« Le but de la Soirée Talents, c'est de faire briller nos élèves, explique la directrice adjointe et coordonnatrice de la soirée, Vivianne Sarrasin-Lilke. Plusieurs élèves ont des talents cachés et la Soirée Talents leur donne l'occasion de les montrer et de les partager avec la communauté. L'activité leur permet aussi d'apprendre à travailler en groupe et de bâtir leur confiance en soi. »



photo : France Blais-Shiokawa

La troupe de danse Illusion répète sa chorégraphie.

(1) La Soirée Talents aura lieu le mercredi 15 avril à 19h au gymnase de l'École Pointe-des-Chênes, à Sainte-Anne. Les billets sont en vente à l'école au 422-5505 au coût de 5 $ par personne.

■ COLLÈGE LOUIS-RIEL

La fièvre du samedi soir





photos : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Un vrai succès : la soirée Big Band des ensembles de jazz du Collège Louis-Riel.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Près de 350 personnes ont assisté à la soirée Big Band des ensembles de jazz du Collège Louis-Riel (CLR), le 7 mars au gymnase de l'école.

La soirée avait pour thème *La fièvre du samedi soir*. Le public a donc pu se régaler de morceaux jazz teintés de funk, comme on en entendait durant les années 1970. Les trois ensembles de jazz regroupent une soixantaine d'élèves de la 7e à la 12e année. Avec beaucoup d'élan, ils ont interprété des classiques de l'époque, comme *25 or 6 to 4* du groupe Chicago, *Jungle Boogie* de Kool and the Gang et *Play that Funky Music* de Wild Cherry.

« Je suis très satisfait de la soirée, surtout de la performance musicale des élèves, indique l'enseignante de musique, Pauline Courcelles-Chabot. La soirée a été un vrai succès, et je tiens à remercier le comité de parents des harmonies du CLR qui ont organisé la soirée, ainsi que les élèves qui ont préparé et monté les décors. La soirée Big Band est le point culminant de l'année parce que les élèves de tous les niveaux sont de la partie. Et grâce au beau travail de tous, ça s'est très bien déroulé. »

■ LITTÉRATURE

Grande visite pour petits lecteurs



photo : Gracieuseté École Lagimodière



photo : Gracieuseté Direction des ressources éducatives françaises

Louise Tondreau-Levert.

Daniel BAHUAUD
LORETTE, SAINT-JEAN-BAPTISTE ET SAINT-PIERRE-JOLYS

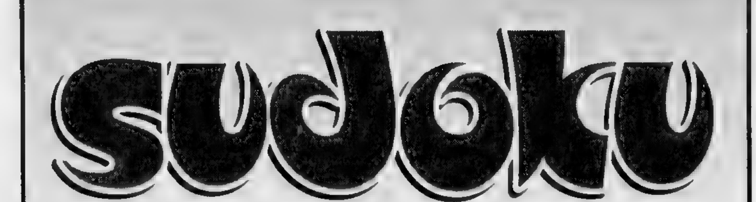
Auteure de nombreux livres pour enfants, Louise Tondreau-Levert était de passage au Manitoba, du 9 au 13 mars, pour offrir des ateliers de littérature jeunesse dans les écoles française et d'immersion.

Lors de ses visites aux écoles Lagimodière, Réal-Bérard et Saint-Jean-Baptiste, Louise Tondreau-Levert a lu certains de ses livres en les accompagnant d'images présentées en PowerPoint sur un grand écran. L'auteure a pris le temps de répondre aux questions des élèves. « Les enfants ont souvent lu un ou deux de mes titres, indique-t-elle. Alors ils ont des questions, par rapport aux histoires elles-mêmes ou sur le processus d'écriture. Je leur explique que pour moi, le plus facile c'est l'histoire en tant que telle. La plupart du temps je l'écris rapidement. Le plus difficile, c'est la réécriture. Pour produire un bon livre pour enfants, il faut se relire, se relire et se relire encore. Le vocabulaire doit être au niveau des lecteurs, et les phrases bien descriptives et imagées. Elles doivent aussi avoir une cadence agréable, parce que les histoires pour enfants sont souvent lues à haute voix. »

Louise Tondreau-Levert visitait le Manitoba pour la première fois. Elle a été impressionnée par l'intérêt des élèves et la chaleur de l'accueil. « J'ai fait une visite extraordinaire, déclare-t-elle. À l'École communautaire Réal-Bérard, l'enseignante de la 3e année, Maxine Morin, m'a même offert des fleurs. Les enfants sont extraordinaires. Je suis impressionnée par le niveau de la langue et leur intérêt pour la lecture. Leurs questions étaient pertinentes. On constate vite qu'ils sont heureux, curieux et éveillés. Je me compte chanceuse de pouvoir rencontrer des lecteurs aussi enthousiasmés. »

Louise Tondreau-Levert écrit des livres jeunesse depuis 1992. Mère de trois enfants et grand-mère de deux petits-enfants, elle est surtout connue pour la série ***Virevent le petit fantôme***. Elle était de passage au Manitoba grâce au Programme de coopération et d'échange entre le Manitoba et le Québec, projet organisé par la Direction des ressources éducatives françaises en collaboration avec Entente Manitoba/Québec.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca



PROBLÈME N° 162

				3			2	4
	1		7			6		
	6			2				
		8		5				
	9		3			8		
7		5				4		
9		3			6	7		
	8		2				1	6
1	5		4					3

RÉPONSE DU N° 162

8	7	9	6	3	5	1	2	4
3	1	2	7	4	9	6	8	5
5	6	4	8	2	1	3	7	9
6	4	8	1	5	7	9	3	2
2	9	1	3	6	4	8	5	7
7	3	5	9	8	2	4	6	1
9	2	3	5	1	6	7	4	8
4	8	7	2	9	3	5	1	6
1	5	6	4	7	8	2	9	3

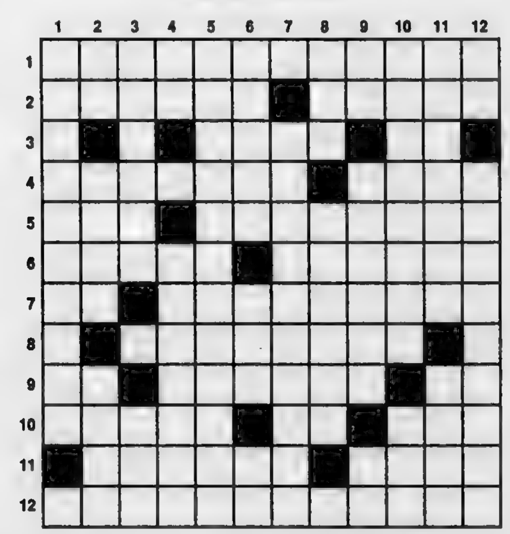
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 531



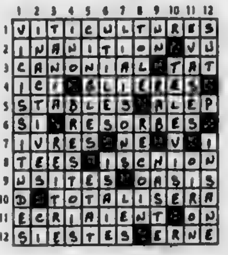
HORIZONTALEMENT

1. Auteur de dictionnaires.
2. Inflammation de l'ongle due à une infection microbienne. – Irritants au goût.
3. Renvoie. – Existes.
4. Famille d'arbustes. –Ancien émirat de l'Arabie.
5. Châtiment. – Saillie d'une surface.
6. Choses sans importance. – Troupes nombreuses et indisciplinées.
7. Difficulté. – Mettra à sec.
8. Privées de lumière, en parlant de plantes.
9. Ida Asselin. – Mamelons des seins. – Doublée.
10. Boîte, coffret. – Négation. – Interjection.
11. Possessif. – Tricot sans manches.
12. Fais cesser la pressurisation d'un avion.

VERTICALEMENT

1. Route d'un avion qui suit constamment le même cap.
2. Personnel. – Terrains que la mer, en se retirant, laisse à découvert. –Apogée.
3. Tissu végétal, formé de cellules vivantes. – Sur la tombe.
4. Neuf. – Il fabrique des tapis.
5. Elle habite la belle région de Circassie.
6. Qui choquent les bienséances. – Dénué d'esprit. – Notre-Seigneur.
7. Alluminosilicates de sodium.
8. Ancienne unité de dose. – Période de l'ère tertiaire.
9. Une lettre les sépare. – Somme d'argent qu'une partie verse à la conclusion d'un contrat pour en assurer l'exécution. – Une lettre les sépare.
10. Veilles à l'exécution de. – Aujourd'hui.
11. Marquer son indécision. – Fonds de certains objets.
12. Sièges. – Qui est bordé d'un filet.

RÉPONSES DU N° 530



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	T	I	C	U	L	T	U	R	E	S
2	I	N	A	N	I	T	I	O	N	■	V	U
3	C	A	N	O	N	I	A	L	■	T	A	T
4	I	E	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	S	T	A	B	L	E	S	■	A	L	E	P
6	S	I	■	R	E	S	O	R	B	E	S	■
7	I	V	R	E	S	■	N	E	■	V	■	I
8	T	E	E	S	■	I	S	C	H	I	O	N
9	U	S	I	T	E	S	■	O	A	S	I	S
10	D	■	T	O	T	A	L	I	S	E	R	A
11	E	C	R	I	A	I	E	N	T	■	O	N
12	S	I	E	S	T	E	S	■	E	R	N	E

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Haywood

✔ 25 avril • ***Boîte à chansons*** • Comité culturel • 19 h 30 • Centre communautaire • info: 379-2919.

Lorette

✔ 12 et 13 juin • ***Tournoi de golf*** • Collège universitaire de Saint-Boniface • Le tournoi de golf des anciens et anciennes du CUSB • Golf Lorette • info: 237-1818 poste 285.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 18 avril • ***Gala des artistes*** • Comité culturel • avec Gérald Laroche, Gérald Paquin et leur groupe musical • 20 h • Salle du Centenaire.

Parc Windsor

✔ 16 avril • ***Activité*** • Les Éducatrices et Éducateurs Manitobains à la retraite • AGA à 16 h • Souper à 18 h • 16 h • Canad'Inn Parc Windsor • info: 256-6013.

Saint-Boniface

✔ ***C.V. et lettre de présentation*** • Pluri-elles (570, rue Des Meurons) • les jeudis • 13 h • info: 233-1735.

✔ ***Club de marche (50+)*** • en français • les mardis et jeudis • 10 h • Accueil Colombien • 200, rue Masson • info: 253-3757.

✔ 9 avril • ***Les stratégies de recherches d'emploi*** • Pluri-elles (570, rue Des Meurons) • 15 h et 18 h • info: 233-1735.

✔ 16 avril • ***Lancement de la Campagne 2009*** • Francofonds • 16 h • Garage Café • info et billets : 237-5852.

✔ 16 avril • ***Planifier votre carrière*** • Pluri-elles (570, rue Des Meurons)• 15 h et 18 h • info: 233-1735.

✔ 16 avril • ***Vernissage / Exposition*** • La Maison des artistes visuels francophones • 19 h • titre : Mnémochromes et zérochromes • artiste : Dominique Sirois • 219, boulevard Provencher • info: 237-5964.

✔ 16 avril• ***Le Festival de l'humour Radio-Canada*** • 19 h 30 • CCFM (340, boul. Provencher) • info: 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 16 avril • ***Vidéoconférence*** • Consortium national de formation en santé • La santé des autochtones au Canada : une approche interdisciplinaire • 10 h 30 • Salle 1433 du CUSB (200, ave. de la Cathédrale) • info: 237-1818 poste 495.

✔ 19 avril • ***Partie de carte et vente arc-en-ciel*** • Associés de Sainte-Marguerite Youville • 19 h 30 • 200, rue Masson • Restaurant • info: 233-1997.

✔ 19 avril • ***Théâtre du Grand Cercle*** • Cercle Molière • titre : Il était une deuxième fois • CCFM (340, boul. Provencher) • info. et billets : 233-8053.

✔ 23 avril • ***Les normes d'emploi au Manitoba*** • Pluri-elles (570, rue Des Meurons) • 15 h et 18 h • info: 233-1735.

✔ 2 mai • ***Souper Enchantant*** • Alliance Chorale Manitoba • 17 h • CCFM (340, boul. Provencher) • info et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✔ 30 et 31 mai • ***Cours prénataux*** • Centre de santé • 9 h à 16 h • info: 235-3910.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 9 avril au 22 mai • ***Camp Fitt 2*** • les lundis, mercredis et vendredis • pour les 16 ans et plus • 6 h • info: 433-3891.

✔ 18 avril • ***Prélèvement de fonds*** • Centre médico social de Salaberry • soirée Elvis • 18 h 30 • Centre récréatif • info et billets : 433-7611.

✔ 18 et 19 avril • ***Cabane à sucre*** • 10 h à 16 h • Musée de Saint-Pierre-Jolys • 432, rue Joubert.

Sainte-Anne-des-Chênes

✔ 15 avril • ***Soirée talents*** • 19 h • École Pointe-des-Chênes • info: 422-5505.

✔ ***Sac du CRÉE gratuit*** • Centre de ressources éducatives à la petite enfance • info: 422-5000.

Winnipeg

✔ 20 avril • ***Semaine des testaments*** • séance d'information gratuite • École Christine-Lespérance • 425, chemin John Forsyth • info: 934-2513.

✔ 23 avril • ***AGA / L'Association des Guid'Amies franco-manitobaines*** • 18 h • 1792, chemin Pembina • info: 237-6217.

✔ 1 mai • ***Grand Rassemblement Préscolaire*** • Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba • Spectacles de Jacques Chénier • 9 h à 13 h • Musée des enfants • info. et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Shilo

✔ 17 avril• ***Le Festival de l'humour Radio-Canada*** • 20 h • École La Source • info: 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Foires de la petite enfance

✔ CPEF Réal-Bérard • 14 avril • info: 433-3425.
✔ CPEF Précieux-Sang • 16 avril • info: 231-2350.
✔ CPEF Saint-Joachim • 17 avril • info: 424-9189.
✔ CPEF Lagimodière • 27 avril • info: 878-4595.
✔ CPEF Saint-Georges • 29 avril • info: 367-4830.
✔ CPEF Roméo-Dallaire • 12 mai • info: 831-1060.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Recette

Rouleaux de saumon fourrés au fromage

Ingrédients :

300 g de saumon fumé
250 g de fromage Philadelphia léger
1 c. thé de jus de citron
1 petit oignon
1 bouquet de ciboulette
3 c. à thé de très bonne huile d'olive vierge
1 c. à thé de moutarde de Dijon
Poivre noir moulu et sel (de mer idéalement)

- Découper d'abord les lanières de saumon en lanière rectangulaires. Hacher l'oignon finement.
- Dans un bol ajouter tous les ingrédients. Bien mélanger et mettre au réfrigérateur 1 heure.
- Mettre les lanières rectangulaires de saumon sur une surface de travail. Déposer le mélange sur les languettes soit 1 cuil. à thé ou à table dépendamment de la grosseur des languettes.
- Rouler le saumon et les servir dans un plat de service. Au moment de servir, arroser avec un peu d'huile d'olive et accompagner le tout avec la ciboulette en petits morceaux.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 0 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

FRAIS DE SCOLARITÉ

Plus de jeunes au postsecondaire

La Commission sur les frais de scolarité et l'accessibilité aux études postsecondaires au Manitoba recommande d'inciter davantage de jeunes à poursuivre des études postsecondaires.

Patricia BITU TSHIKUDI

Dans son rapport présenté le 2 avril, la Commission sur les frais de scolarité et l'accessibilité aux études postsecondaires au Manitoba soutient qu'il est impératif d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire tout en maintenant les frais de scolarité à un niveau moyen. Un des objectifs de ses recommandations est d'obtenir un plus grand nombre de diplômés, et d'améliorer le revenu disponible des étudiants plutôt que de baisser les frais de scolarité.

« Tous les Manitobains ont à cœur de s'assurer que le plus grand nombre de personnes possible ont accès à des études supérieures sans tenir compte de leur situation économique », explique le sous-ministre de l'Éducation, Ben Levin.

La Commission a été créée après que le gouvernement du Manitoba a indiqué son intention de suspendre le gel des frais de scolarités en 2008.

Son travail consistait à évaluer dans quelle mesure le dégel des frais de scolarité allait avoir un impact sur l'accessibilité aux études postsecondaires.

Les recommandations de la Commission se résument en huit points.

La Commission recommande ainsi que la Province se donne des objectifs sur le taux de participation au niveau postsecondaire et le nombre de diplômés, pour qu'il soit supérieur à la moyenne nationale.

Au sujet des frais de scolarité, le rapport suggère qu'ils augmentent, de façon progressive seulement, tout en demeurent sous la moyenne canadienne.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

La présidente de l'association étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface, Rachelle Desmarais n'est pas impressionnée par les recommandations de la Commission sur les frais de scolarité et l'accessibilité aux études postsecondaires au Manitoba.

Sur l'importance d'augmenter le revenu des étudiants, la Commission parle de majorer le salaire minimum et de mettre en place des programmes de travail-études, pour que les étudiants puissent subvenir à leurs besoins tout en poursuivant leurs études.

La Commission recommande enfin à la Province d'établir les limites maximales du niveau d'endettement des étudiants.

Au cours des années 1990, les frais de scolarité ont augmenté de 150 % à travers le Canada. Malgré cette hausse fulgurante, les étudiants sont tout de même parvenus à compléter leurs études sans accumuler de dettes. De 1999 à 2008, les frais de scolarité ont été gelés dans tous les collèges et toutes universités de la province sauf pour certains programmes de l'Université du Manitoba.

Le nombre d'étudiants endettés reste relativement bas au Manitoba, en comparaison à d'autres provinces.

En effet, entre 1999 et 2006, le nombre d'étudiants manitobains ayant emprunté de l'argent au gouvernement a chuté de 20 %, passant de 10 000 à 8 000. Les emprunts privés ont toutefois augmenté.

Les étudiants réticents

« On n'est pas d'accord avec les recommandations. Elles ne vont certainement pas nous aider, affirme la présidente de l'Association étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface (AECUSB), Rachelle Desmarais. Ce n'est pas ce dont on a besoin dans le contexte économique actuel. Il y a déjà assez d'étudiants au niveau postsecondaire. Au lieu de vouloir augmenter le nombre d'étudiants qui accèdent à des études supérieures, on devrait fournir plus d'efforts pour aider ceux qui y sont déjà. »

« Selon moi, l'argent ne va pas au bon endroit. Les étudiants n'ont pas besoin de crédits d'impôt. On a besoin de cet argent pendant qu'on fait nos études, pas après, poursuit Rachelle Desmarais. On peut très bien amener plus de monde à l'université, mais ça ne sert à rien si après, on les laisse tomber. On met plus de monde dans un système qui n'est pas bon. Selon moi, une des solutions serait de réduire les frais de scolarité. Dans des provinces comme le Nouveau-Brunswick, on a annulé les taux d'intérêt sur les prêts étudiants. Ça aussi, ce serait une solution. »

La mise en œuvre des recommandations proposées par la Commission nécessiterait un investissement d'à peu près 25 millions $ par année.

Le gouvernement décidera s'il adopte non ces recommandations au cours des prochaines semaines

FESTIVAL AFRI'K

À l'année prochaine!

Patricia BITU TSHIKUDI

Dix activités et près de 1 000 participants plus tard, les organisateurs du Festival Afri'k parlent d'un vif succès.

« Mille personnes, c'est un super chiffre! lance la directrice générale de l'Alliance française du Manitoba, Carole Brunie. On a dépassé nos attentes. »

Entre musique, littérature et arts visuels, le Festival Afri'k a accueilli des artistes africains du Manitoba, d'ailleurs au Canada et des États-Unis. Et ses organisateurs se préparent déjà à renouveler l'expérience, cette fois-ci en misant davantage sur des talents locaux.

« On voudrait impliquer et travailler davantage avec la communauté africaine, annonce Carole Brunie, et faire davantage appel à des artistes du Manitoba. »

Mais pour l'instant, l'heure est encore au bilan.

« Nous travaillons aussi sur des pistes pour l'édition 2010 du Festival, explique Carole Brunie. Nous devons rencontrer des bailleurs de fonds pour qu'ils nous inscrivent dans leurs futurs budgets. »

En plus de vouloir créer des partenariats locaux, l'Alliance française du Manitoba souhaite étendre ses liens à l'extérieur de la province.

« J'irai à Montréal en juin pour rencontrer les responsables de l'Office nationale du Film et du Festival Nuits d'Afrique pour voir comment développer des partenariats, explique Carole Brunie. Il y aussi un festival du droit de la personne qui a lieu à Montréal et on voudrait bien collaborer avec eux afin de présenter chaque année au Festival Afri'k, des productions sur ce thème. On espère aussi travailler avec le Musée Canadien des droits de la personne. »

Malgré le succès du Festival Afri'k, les organisateurs prévoient apporter quelques changements à la prochaine programmation.



photo : Gracieuseté l'Alliance française

La première édition du Festival Afri'k a pris fin sur une note artistique avec la prestation du peintre et artiste multidisciplinaire Issa Niaphaga.

« Cette année, la plupart des activités ont eu lieu en semaine. On voudrait donc essayer d'en inscrire davantage la fin de semaine et augmenter les activités pour la famille », annonce Carole Brunie.

Télé-horaire de la semaine du 13 au 19 avril 2009

Le Jour du Seigneur : le dimanche 19 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Elzéar, Vimont (diocèse de Montréal). Président : Claude Desrochers, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Variées	Pyramide	Union fait la force	La fosse aux lionnes		Ricardo	Variées	L Journal	Pour le plaisir			Urgences		Variées	Variées	Pyramide	Union fait la force
RDI	RDI santé / :15 RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjournal	Variées
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	Variées	Me French Song / V Survivre		Variées	Variées	Journal Suisse	30 millions d'amis	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Tout simplement Clodine		Le cercle	Variées		TVA en direct.com		Shopping TVA		Variées	Les feux de l'amour		Top modèles		Variées	L Le TVA

Lundi 13 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Petite Vie	Chère Betty "East Side Story"		Belle-Baie	Belle-Baie	Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir		
RDI	Téléjournal	RDI en direct	24 heures 60 minutes	24 heures en 60 minutes "Édition spéciale sur l'intimidation"			Téléjournal	24 heures en 60 minutes		Rendez-vous	Téléjournal	RDI en direct	Le journal RDI	Le journal RDI	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	RDI en direct
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Mot de passe		Des racines et des ailes				Club social "Michel Brûlé"		TV5 le journal	Silence l'épervier "Un acheteur insistant"		Fourchette 1/2	Goûts "Ritz"	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Spécial Bloopers	Star Académie: La quotidienne				Le TVA 22 heures	En tournée avec Michel Barrette		"Ivre d'amour"('02) Emily Watson, Adam Sandler.			:45 Infopublicité				

Mardi 14 avrl

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Beautés désespérées "Le creux de la rampe"		Les galas du festival grand rire de Québec		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages "Les enfants-soldats"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Les enfants-soldats"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Survivre "L'oryx"		Pékin express 3: La route des Incas "Étape 5: Campo Grande - Corumba"				Monde à la plage	J'y suis, j'y reste	TV5 le journal	Secrets d'histoire		:45 Matière grise "Vêtements du futur"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Qui perd gagne (DS)		La fièvre de la danse		Kilimandjaro, un sommet de générosité		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "L'Avare"('80) Claude Gensac, Louis De Funes.					Infopublicité	

Mercredi 15 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Petite séduction "Les répercussions" (DS)		Tous pour un		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Montre-moi...	Mixeur	"Le plus beau jour de ma vie"('04) Hélène De Fougerolles.			:45 L'homme	De quoi t'as peur?	Profession voyageur	TV5 le journal	Marie à Londres		Survivre "L'oryx"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Poule aux oeufs d'or	Spécial Bloopers	Destinées (FS)		Dommages et intérêts "Comme un miroir" (FS)		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "Des pilotes en l'air II"('93) Valeria Golino, Charlie Sheen.				Infopublicité		

Jeudi 16 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Infoman	La grande révolution de l'alimentation		Les galas du festival grand rire de Québec		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Destinations goûts	Fourchette 2/2	Club social "Louise Beaudoin"		Envoyé spécial			Cité guide "Naples"	TV5 le journal	La boîte à musique			Acoustic	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Dépenses Xtrêmes	Histoires de filles	La classe de 5e (FS)		Destination 2 "Devenir Voyageur" (DS)		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "Les patrouilleurs de l'espace"('97) Dina Meyer, Casper Van Dien.					:15 Infopublicité	

Vendredi 17 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Du coeur au ventre		Zone doc				Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages: Les films Imax		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Téléjournal	La Facture	Grands Reportages: Les films Imax	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	J'y suis, j'y reste	Viva Américas	Thalassa Thalassa explore une côte déchirée, éparpillée en milliers de rochers de granit rose.				Arte reportage	:45 Géopolitis	TV5 le journal	"Le plus beau jour de ma vie"('04) Hélène De Fougerolles.			:15 L'homme	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Esprits criminels "Un tueur sans visage"		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 "Étudiants en herbe"('01) Redman, Method Man.				Infopublicité		

Samedi 18 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Edgar et Ellen	Code Lyoko	W.I.T.C.H.	Aventures Tintin	Spirou et Fantasio	Vie selon Annie	Oniva	Tellement sport	Téléjournal/ Midi	La Facture	La Symphonie "Le Sénégal"		Beautés désespérées "Le creux de la rampe"		"La reine du bal"('04) Marie Tifo, Aaron Ashmore.			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	National/ hebdo	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Allo /:20Ratz	:40 Objectif Bali	Saint-Ex, années	Continent Noir	Reflets Sud "Deux femmes, une passion"		TV5/:20Afrique	:40 Nouvo /:55 Soccer Championnat de France			Soccer Championnat de France		Champions nature	Journal Suisse	Cité guide "Naples"	Chiffres et lettres	Club social	:55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"L'Avare"('80) Claude Gensac, Louis De Funes.				Le TVA midi	P.-dessus marché	Via TVA	Shopping TVA		Infopublicité		"Ça va clencher!"('97) Jason Patric, Sandra Bullock.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	Pieds/marge	"Le dernier continent" (Doc)				Les invincibles		Téléjournal	Un soir seulement	Tellement sport	Boxe Carte à communiquer			"Yellowknife"('02) Hélène Florent.	
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Humanima	Découverte		Téléjournal	Grands Reportages: Les films Imax		La Facture	Téléjournal	Humanima	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	La grande révolution de l'alimentation	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	French Song "Le métier"		Les années bonheur Patrick Sébastien propose un voyage dans les années 65 à 90 avec le Coll Orchestra.					Caméra café	TV5 le journal	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						
TVA	Le TVA 18 heures	"Ma sorcière bien-aimée"('05) Will Ferrell, Nicole Kidman.				"Seabiscuit"('03) Jeff Bridges, Chris Cooper.					:15 Le TVA réseau	:45 "Mercure à la hausse"('98) Bruce Willis, Alec Baldwin.					Infopublicité	

Dimanche 19 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ruby Gloom	Code Lyoko	Glurp attack	Kong	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	La grande révolution de l'alimentation		Du coeur au ventre		Un monde de passion	
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Humanima	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Champions nature	D'est en ouest	Matière grise "Jeux vidéos"		Kiosque		TV5/:10Afrique	7 jours sur la planète	Thalassa Thalassa explore une côte déchirée, éparpillée en milliers de rochers de granit rose.				Littoral	Journal Suisse	Humanima	Vivement dimanche! Michel Drucker reçoit Xavier Bertrand.		
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Encore les vieux grincheux"('95) Jack Lemmon, Walter Matthau.				Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			Bugs et ses amis /:15 "Beethoven IV"('01) Julia Sweeney, Judge Reinhold.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zeste	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				:20 Le Téléjournal		FrancoFolles		"IXE-13"('71) Marc Laurendeau, André Dubois.			
RDI	La grande révolution de l'alimentation		Le journal RDI	Rendez-vous	Grands Reportages		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Le journal RDI	La Facture	Téléjournal	Humanima	Découverte	
TV5	Mixeur	Journal de France 2	Questions pour un super champion		La Transindonésienne		On n'est pas couché			:55 Caméra café	TV5 le journal	Mixeur	Temps présent		Vivement dimanche! "Xavier Bertrand" Michel Drucker reçoit Xavier Bertrand.			
TVA	Le TVA 18 heures	Les Gags	Juste pour rire		En route vers le Gala Artis		Dieu Merci!		Le TVA réseau	"La Voie de perdition"('02) Paul Newman, Tom Hanks.				:45 Infopublicité				

SAINTE-ANNE

Passé fier, avenir prospère

À Sainte-Anne, l'année 2008 a été riche en projets d'embellissement, et 2009 continue sur la lancée.

Camille SÉGUY

L'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Sainte-Anne, qui a eu lieu mardi 17 mars, a été l'occasion de faire le bilan d'une année chargée de projets.

Puisque la Ville de Sainte-Anne participait à la campagne *C'est si bon! Ensemble Together* du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), la CDC en a profité pour développer un nouveau logo, le gland, et un nouveau slogan : *Passé fier, avenir prospère*.

2008 était aussi l'année de lancement du *Farmers' Market* pendant l'été, une fois par semaine.

« Ça a été un grand succès, se réjouit une membre de la CDC de Sainte-Anne, Anni Markmann. Nous avons eu une très bonne réponse de la communauté, et les vendeurs revenaient, ce qui montre qu'ils étaient contents et qu'ils faisaient des affaires. » Sainte-Anne prévoit donc recommencer son marché cette année.

Embellissement

Entre autres, le comité d'embellissement a été particulièrement actif en 2008, sur plusieurs nouveaux projets.

D'une part, le comité a commencé une pépinière d'arbres de différentes espèces, qui seront à disposition des résidants de Sainte-Anne dans quelques années. « On a planté 650 arbres au printemps 2008, et on en attend 1 000 autres pour le printemps 2009, annonce le membre du comité, Norm Lavack. L'objectif est de pouvoir fournir des arbres pour les projets de la Ville ou du comité d'embellissement de la CDC, ou encore des résidants. »

Un programme de compostage de ville a aussi été mis en œuvre, pour sensibiliser les résidants à cette pratique bonne pour l'environnement et pour faire pousser des végétaux. « On fait du composte, et dès ce printemps si c'est possible, on va vendre nos bacs de composte aux résidants de Sainte-Anne, annonce Norm Lavack. On va aussi faire une campagne de publicité pour expliquer aux gens comment le composte s'utilise. »

Le comité a également organisé sa première campagne de nettoyage de printemps, et le bilan est positif. « Ça a été une réussite, se félicite la membre du comité, Linda Demers. On a eu 140 équipes qui ont participé, et ça génère une fierté communautaire de nettoyer sa ville. On va recommencer cette année. »

Enfin, le comité d'embellissement a développé plusieurs petits espaces verts le long de l'avenue Centrale de Sainte-Anne.

« Tous ces projets d'embellissement sont non seulement en train d'embellir la ville, mais aussi de rassembler les gens de la communauté pour travailler ensemble, permettre le développement d'une fierté communautaire et contribuer à l'économie locale », souligne la membre du comité d'embellissement, Hélène D'Auteuil.

Projets pour 2009

En plus de reprendre les succès de 2008, comme le marché public et la campagne de nettoyage de printemps, la CDC de Sainte-Anne met l'accent sur les Journées Chemin Dawson.

Un comité a été créé pour s'en occuper. Le but est de redonner aux Journées Chemin Dawson un intérêt communautaire, qu'elles ont perdu au fil des années.

« On veut s'assurer qu'il y a des activités pour tout le monde, et que les Journées représentent bien notre culture et notre histoire, anglaise et française », indique le membre du comité, Ken Bordynuik.

Il faut souligner que malgré toutes les nouvelles réalisations en 2008, la CDC de Sainte-Anne a réussi à finir l'année avec un surplus de 11 000 $.

Les Journées Chemin Dawson idéales pourraient toutefois devoir attendre 2010. « Celles de 2009 vont venir très vite, notamment pour faire les demandes de fonds à la Province, donc on va certainement rester sur des idées à bas coût pour 2009, et garder nos grands projets en tête pour 2010 », prévient Ken Bordynuik.

Une autre nouveauté pour 2009 est la volonté de créer un groupe économique de réseau d'affaires. « Si la communauté des affaires de Sainte-Anne est partante, nous aimerions rassembler les différentes entreprises, pour qu'elles travaillent ensemble à échanger leurs idées, créer des liens et développer des stratégies pour Sainte-Anne », explique Hélène D'Auteuil.

Tout comme en 2008, les sept membres du conseil d'administration de la CDC de Sainte-Anne ne devraient donc pas chômer en 2009.



photo : Camille Séguy

Le président de la CDC et maire de la ville de Sainte-Anne, Bernard Vermette.



ÉLARGISSEMENT DE LA LISTE ÉLECTORALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Appel de communications écrites auprès de la communauté franco-manitobaine

La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) étudie la possibilité d'élargir sa liste électorale dans le but de permettre à la communauté franco-manitobaine d'être partie prenante dans la gouvernance de son système scolaire.

Présentement, seuls les parents d'enfants inscrits dans une école de la DSFM ont droit de vote lors des élections de la Commission scolaire franco-manitobaine. Les grands-parents, les parents d'enfants d'âge préscolaire, les anciens et les anciennes élèves de la DSFM et les étudiants et les étudiantes universitaires, à titre d'exemples, n'ont pas droit de vote, à moins d'être parents d'un enfant inscrit à l'école.

La CSFM souhaite entendre les opinions de la communauté à savoir si la liste électorale devrait être élargie, sous quelles conditions et selon quels critères.

Tous les membres de la communauté franco-manitobaine sont invités à soumettre leurs idées, leurs opinions et leurs suggestions à ce sujet.

Toutes communications écrites pourront être soumises avant le 30 avril 2009 :

par courriel à l'adresse : **mosaik@mts.net**

par la poste à l'adresse : **Mosaik consultants**
35, chemin Royal Salinger
Winnipeg (Manitoba) R2J 2P1



Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE :	**Directeur(trice) • 45 % du temps** **Enseignant(e) • 55 % du temps** Contrat permanent 100 %
OÙ :	École communautaire Gilbert-Rosset
PERSONNE CONTACT :	Marco Ratté, Directeur général adjoint
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 878-9399
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'au 17 avril 2009.

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

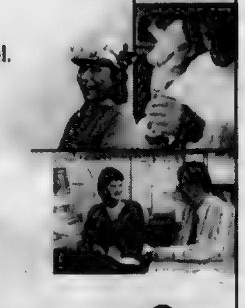
Commis général – bilingue - CL3, Finances Manitoba, Office des compagnies
Numéro de l'annonce : 20907
Échelle de salaire : de 36 067 $ à 41 363 $ par année
Date de clôture : le 17 avril 2009

Qualités requises : La personne recherchée doit être parfaitement bilingue (français et anglais). La personne choisie doit posséder deux à trois années d'expérience de travail auprès du public, aussi bien en personne que par téléphone. La personne recherchée doit avoir beaucoup d'entregent et d'excellentes capacités de communication, à l'oral et à l'écrit. Il est essentiel qu'elle puisse travailler sous pression avec un minimum de supervision, organiser son travail et établir des priorités pour respecter les échéances. Elle aura la capacité manifeste de prendre des initiatives, de résoudre les problèmes et de travailler au sein d'une équipe. La personne recherchée aura un degré élevé de précision et d'attention aux détails. Elle doit posséder d'excellentes connaissances de l'informatique et de la saisie au clavier, avec de l'expérience dans l'utilisation de la suite logicielle Microsoft Office, notamment MS Word. Une certaine expérience de l'utilisation des documents de l'Office des compagnies et des lois et règlements d'application pertinents, ou de l'expérience dans un domaine juridique équivalent, serait un atout. La personne choisie doit subir une vérification de casier judiciaire avant d'être nommée à ce poste.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer que vous possédez les qualités requises.

Fonctions : Travaillant sous l'autorité du chef de bureau, Système et service à la clientèle de l'Office, le commis général décide de l'admissibilité des documents commerciaux et d'entreprise déposés auprès de l'Office. La personne choisie informe les clients des exigences en vertu de la *Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux* et de la *Loi sur les corporations*, en réponse aux demandes de renseignements faites en personne et au téléphone. Au besoin, elle aide les clients à remplir des formulaires. Elle reçoit les demandes de certificats ou de copies certifiées et en assure le traitement en vertu des lois applicables. Elle effectue le traitement des paiements en utilisant le système PDV et est responsable du rapprochement journalier des recettes perçues. Elle examine les rapports de recherche de nom et approuve ou rejette les nouveaux noms commerciaux en vertu des lois et des politiques établies. Elle utilise la base de données de l'Office des compagnies pour trouver et récupérer des renseignements sur les entreprises.

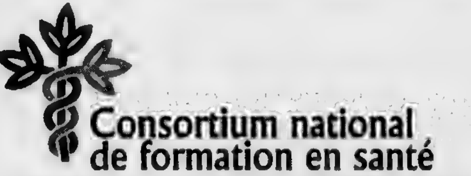
Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :
Annonce n° 20907 : Commis général – bilingue (CL3)
Finances Manitoba, Service des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Télécopieur : 204 945-4907
Courriel : dept.hrservices@gov.mb.ca
Veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre du poste dans la ligne *Objet* de votre courriel.



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba





CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ
En partenariat avec le Collège universitaire de Saint-Boniface, Winnipeg

Offre d'emploi
AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT POUR LES DIPLÔMÉS INTERNATIONAUX EN SANTÉ (DIS) – WINNIPEG

Le Consortium national de formation en santé a pour mission d'assurer la mise en oeuvre d'un réseau postsecondaire élargi de formation et de recherche en français pour appuyer, d'une part, les institutions de formation qui offrent ou pourraient offrir une formation dans le domaine de la santé et d'autre part, les chercheurs qui peuvent renforcer la recherche dans le domaine de la santé ayant trait, en particulier, aux communautés francophones en situation minoritaire.

L'agent(e) de développement pour les Diplômés internationaux en santé (DIS) a pour mandat principal de coordonner le projet pilote à Winnipeg pour les DIS, un projet pilote de deux ans qui vise à faciliter la reconnaissance et l'intégration des professionnels de la santé francophones immigrants (programmes de formation particuliers, assouplissement de la réglementation, etc.).

Responsabilités principales

- Participer à l'élaboration du plan d'action du projet pilote, en coordonner la mise en oeuvre et en assurer le suivi.
- Planifier, coordonner et réaliser, en collaboration avec les partenaires des DIS, les activités du plan d'action, notamment les activités de gestion de cas, d'évaluation et de réseautage.
- Collecter, compiler et analyser les données issues de ces activités en vue de l'évaluation du projet pilote.
- Assurer la gestion budgétaire du projet pilote.
- Rédiger divers documents (rapports, procès-verbaux, demandes de subventions, évaluation de projets, etc.).
- Promouvoir les orientations du projet pilote auprès des organismes locaux et les soutenir, s'il y a lieu, dans l'adaptation de leurs services aux besoins de la clientèle immigrante.

Compétences professionnelles

- Diplôme universitaire (baccalauréat) en sciences sociales, en santé ou autre domaine connexe ou expérience jugée équivalente.
- Trois ans d'expérience en développement social ou en santé, que ce soit à titre de chargé de projet, agent de développement ou agent de concertation.
- Connaissance des ordres professionnels.
- Expérience en accompagnement d'appoint (serait un atout).
- Connaissance des enjeux interculturels et sociaux dans la région de Winnipeg.
- Expérience interculturelle significative (stage, travail ou long séjour à l'étranger).
- Capacité à gérer différents dossiers de manière simultanée.
- Connaissance de l'outil informatique de la Suite Microsoft Office (Word, Excel, Powerpoint), logiciel de gestion de courriels, navigation Internet).
- Maîtrise du français écrit et parlé et bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit).

Compétences personnelles

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser et à travailler en partenariat et en réseau
- Habiletés de communication
- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie
- Habiletés en résolution de conflits dans un contexte de médiation interculturelle
- Sens de l'organisation
- Créativité
- Leadership et initiative

Conditions

- Salaire : 50 000 $ par année (poste - 75 %, donc un salaire de 37 500 $)
- Horaire : 28 hrs/sem
- Durée : 52 semaines, renouvelable pour un an
- Entrée en poste souhaitée : semaine du 1er mai 2009

À NOTER

- Le CNFS demeure l'employeur et assure la direction générale du travail de cette personne en ce qui a trait aux objectifs du projet, le plan de travail et les activités qui en découlent; par contre, le Collège universitaire Saint-Boniface assurera la supervision quotidienne et administrative de la personne embauchée.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation ***au plus tard le mardi 14 avril à 17 h.***

Par courriel : denise@documentsetc.ca
Par télécopie : (613) 745-8753
À l'attention de : Comité de sélection/poste d'agent(e) de développement - Winnipeg



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts.

Infirmier autorisé ou Infirmière autorisée – Soins à domicile

Bilingue • Permanent • Temps partiel • 0,55 ETP
Centre de services communautaires de Sainte-Anne

L'infirmier autorisé ou l'infirmière autorisée assume la responsabilité de dispenser des soins à domicile directement à un patient ou un groupe de patients qui lui sont assignés dans la région du Sud-Est.

Qualités requises:
- Membre en règle de la CRNM
- Une expérience récente dans le domaine de la communauté
- Bilingue, français et anglais

Infirmier ou infirmière IV – Maladies chroniques

Bilingue • Permanent • Temps partiel • 0,5 ETP
Centre de soins de santé primaires de Niverville
Équipe régionale de maladies chroniques

La personne choisie rapportera à la gestionnaire des soins de santé primaires et travaillera en collaboration avec l'équipe régionale de maladies chroniques. Elle sera chargée de faire des évaluations portant sur les facteurs de risque et les complications de maladies chroniques, de la coordination, mise en oeuvre et suivi, établissement de plans de soins individuels pour les clients, collecte de renseignements auprès des clients et des autres fournisseurs de soins et communication de ces renseignements, et séances d'information pour les individus ou les groupes sur la prévention des maladies chroniques (facteurs de risque) et/ou les complications.

Qualités requises :
- Baccalauréat en sciences infirmières
- Inscription valide auprès du CRNM
- 2 années d'expérience récente en soins infirmiers communautaires, dans un poste axé sur l'éducation, la promotion et la prévention des maladies chroniques – une expérience auprès de patients atteints de diabète serait préférable
- Connaissance prouvée de logiciels informatiques comme Microsoft Office
- Bilingue, français et anglais

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) par **le 22 avril 2009** à : **South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. • Service des ressources humaines • Courriel: hr@sehealth.mb.ca**



The Manitoba Teachers' Society

Depuis sa création en 1919, la Manitoba Teachers' Society a travaillé pour améliorer le bien-être et la vie professionnelle des enseignantes et des enseignants, ainsi que la qualité de l'éducation au Manitoba.

CADRE ADMINISTRATIF.TIVE

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste de cadre administratif.tive. Cette personne appuiera et représentera les enseignantes et les enseignants membres de la MTS, les associations locales, et l'organisation provinciale; de plus, elle agira comme personne-ressource auprès de ces individus et de ces groupes. Ses tâches comporteront particulièrement l'appui des associations locales en ce qui a trait à la négociation collective, à la préparation à l'arbitrage, et aux présentations lors des débats d'arbitrage. Ses tâches comporteront aussi à appuyer et à aviser les membres sur des questions ayant trait à leur emploi.

les services en relations de travail qui incluent fournir des conseils ayant trait aux conventions collectives et aux griefs. Cette personne sera aussi responsable d'appuyer les associations locales en ce qui a trait à.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en communication, en relations humaines et en organisation, avoir de l'expérience quant à la résolution de différends et de problèmes, avoir fait preuve de traitement de tâches multiples dans un milieu de travail exigeant, posséder des connaissances quant aux conventions collectives, aux procédures de règlement de différends, et aux lois sur les relations de travail et à l'emploi. Un brevet d'enseignement, l'expérience en enseignement, une participation active auprès de la MTS, ainsi que des compétences en communication en français seraient considérés des atouts. Le poste exige une automobile pour des déplacements fréquents.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire d'embauche est de 93 819 $. L'entrée en fonction débutera à un temps mutuellement convenable.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard le 15 avril 2009 à 16 h à l'adresse suivante :

Directeur des ressources humaines, The Manitoba Teachers' Society, 191, rue Harcourt, Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2, Télécopieur : 831-0877, Courrier électronique : recruitment@mbteach.org, www.mbteach.org

Selon la politique d'embauche de la Manitoba Teachers' Society, une considération sera donnée à l'embauche de personnes en sorte que la diversité de la population manitobaine soit représentée.

Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à faire demande.

Nous remercions toutes les personnes intéressées, cependant, seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

www.mbteach.org

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Secrétaire administratif bilingue - AY3,
Justice Manitoba, Bureau du curateur public
Numéro de l'annonce : 20890
Échelle de salaire : de 35 992 $ à 41 136 $ par année
Date de clôture : le 21 avril 2009

Qualités requises : La personne choisie devra avoir terminé avec succès un programme de formation en secrétariat reconnu ou posséder plusieurs années d'expérience connexe de secrétariat et d'administration. Elle saura travailler auprès du public d'une manière professionnelle et efficace. Elle devra démontrer de l'expérience et des connaissances de logiciels informatiques tels que MS Word, Outlook, Excel et Access. La personne choisie aura un bon sens de l'organisation, de l'entregent et des compétences en communication, et pourra travailler de façon indépendante avec un minimum de supervision et travailler au sein d'une équipe. La personne choisie pourra travailler sous pression dans des conditions stressantes, gérer des situations d'urgence et une lourde charge de travail, et saura respecter des échéances très importantes. Elle devra être minutieuse et capable d'établir des priorités et elle aura de l'initiative, un jugement sûr et une forte éthique du travail. Elle aura de l'expérience dans la préparation de documents complexes et le traitement de renseignements délicats et confidentiels. De l'expérience auprès de personnes handicapées et de leurs fournisseurs de services et de leurs réseaux de soutien serait un atout. La personne choisie aura de préférence une formation et de l'expérience en intervention d'urgence non violente. Elle devra être capable de travailler dans les deux langues officielles. La personne choisie fera l'objet de contrôles sécuritaires internes, y compris d'une vérification du casier judiciaire.

Remarque : Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ devront démontrer clairement que vous possédez les qualités requises.

Fonctions : Il s'agit d'un poste de réceptionniste pour le Bureau du curateur public du Manitoba. La personne choisie devra communiquer avec des clients et le public de manière courtoise et efficace, que ce soit en personne ou au téléphone. Elle devra répondre aux demandes courantes et fournir de l'information concernant les pratiques et les politiques du Bureau, au besoin. Elle sera aussi responsable de la rotation des employés répondant aux appels téléphoniques, du paiement des factures des clients, et de la distribution des documents requis aux clients, aux employés et au public.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Justice Manitoba
Gestion des resources humaines
1130 – 405 Broadway
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : 204 945-3764
Courriel : hrsjus@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.



MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

AVIS PUBLIC CONCERNANT LE PLAN FINANCIER POUR 2009

Le public est avisé de ce qui suit :

Conformément au paragraphe 162(2) de la *Loi sur les municipalités*, le conseil de la Municipalité rurale de Ritchot tiendra une audience publique concernant **le plan financier pour l'exercice 2009 et un transfert sur le surplus accumulé de la Municipalité pour dépenses en 2007, à la salle du conseil située à Saint-Adolphe, au 352, rue Main, à Saint-Adolphe (Manitoba) le 13 avril 2009 à 19 h.**

Le Conseil entendra alors toute personne intéressée à présenter ses observations, poser des questions ou formuler une opposition au sujet du plan financier.

Les personnes intéressées peuvent examiner une copie du plan financier au bureau municipal, situé au 352, rue Main, à Saint-Adolphe, durant les heures normales de bureau (8 h 30 jusqu'à 16 h 30), et sur notre site Web : www.ritchot.com.

Le directrice générale
Florence May
Municipalité rurale de Ritchot

Le 19 mars 2009



Offre d'emploi d'été

La Division de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de candidates ou de candidats pour combler le poste d'**assistant à la coordination et à l'équipe administrative.**

La personne choisie contribuera à l'administration, à l'organisation et à la supervision des programmes de printemps et d'été de la Division de l'éducation permanente et, le cas échéant, animera des ateliers et des cours. La personne sera responsable auprès de l'équipe administrative de la Division de l'éducation de qui elle recevra directives et emploi du temps.

Durée de l'emploi : de la mi-mai à la mi-août, 4 à 5 jours par semaine jusqu'à la fin juin et temps plein en juillet et août.

Taux horaire : 16,50 $ l'heure

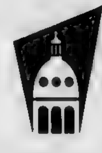
La Division de l'éducation permanente cherche des candidates et des candidats qui :
- ont complété au moins une première année d'études postsecondaires;
- ont une expérience préalable en animation de groupes;
- sont âgés de 24 ans ou moins;
- possèdent d'excellentes habiletés communicatives en français et en anglais;
- ont le sens des responsabilités et le sens de l'organisation ;
- font preuve de débrouillardise, d'autonomie et de créativité.

Remarque. – Le poste est sujet à l'approbation du financement d'Équipe verte en milieu urbain. La durée et le nombre d'heures à travailler dépendent de ce financement.

La Division de l'éducation permanente fournira de la formation pertinente aux candidates et aux candidats retenus.

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse ci-dessous :

Division de l'éducation permanente
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7



Ou par courriel : dep@cusb.ca

Date limite : le 17 avril 2009

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Conseiller ou conseillère, Initiative en évaluation - CRC, Poste bilingue, possibilité de détachement, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation
Numéro de l'annonce : 20934
Échelle de salaire : de 61 449 $ à 77 960 $ par année
Date de clôture : le 20 avril 2009

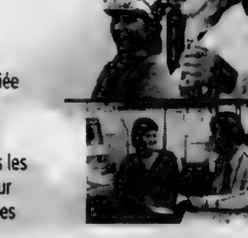
Qualités requises : La personne idéale aura fait des études de 2e ou 3e cycle ou acquis une expérience importante dans les domaines suivants : enseignement de la Maternelle à la 12e année avec emphase sur les années intermédiaires et secondaires, recherche et tendances courantes en matière d'enseignement, d'évaluation et de réussite scolaire; promotion des pratiques qui engagent les élèves dans l'apprentissage; initiatives provinciales comprenant des programmes et des politiques d'évaluation; et conception et animation des activités de perfectionnement professionnel pour enseignants. D'excellentes compétences en relations interpersonnelles, en leadership et en résolution de problèmes sont requises. La maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit est essentielle.

Une maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est exigée. Des connaissances en analyse de données, en méthodologie de recherche, et en utilisation de logiciels de statistique ainsi que de l'expérience en gestion de gros projets sont des atouts.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Fonctions : Travaillant avec l'équipe d'Initiative d'évaluation, le conseiller aura aussi la tâche d'appuyer les initiatives et les programmes provinciaux axés sur l'évaluation et les apprentissages essentiels. Le candidat devra organiser des ateliers ou des présentations sur des sujets connexes, travailler avec des collègues et des groupes d'intervenants pour appuyer la réussite scolaire, rencontrer le personnel des écoles et des divisions scolaires et élaborer du matériel de soutien en anglais ou en français, au besoin.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 20934
Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Télécopieur : 204 948-3635
Courriel : edushrdhrs@gov.mb.ca
(veuillez inscrire votre nom et le numéro de l'annonce dans l'objet)



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
fait appel de candidatures pour
un assistant ou une assistante au Bureau international
(poste de remplacement d'un an à 80 % du temps)

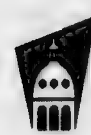
Responsabilités générales :
- répondre aux demandes de la clientèle du Collège en ce qui a trait aux activités du Bureau international;
- appuyer la responsable du Bureau international;
- appuyer la gestion du Bureau international;
- aider à coordonner les activités liées aux initiatives du Bureau international;
- aider à coordonner les activités de l'équipe d'accueil des étudiantes et des étudiants provenant de la communauté internationale.

Qualifications et habiletés recherchées :
- diplôme du secondaire ou l'équivalent;
- études postsecondaires, seraient un atout;
- expérience pertinente dans le contexte de la diversité culturelle;
- bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- connaissance de la diversité culturelle, de ses valeurs et de ses défis;
- connaissance du milieu minoritaire, serait un atout;
- excellentes habiletés interpersonnelles;
- esprit d'autonomie et d'initiative;
- sens de l'organisation;
- capacité à diriger et à faciliter le travail d'équipe;
- habiletés démontrées dans le service à la clientèle.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonctions : le 20 juillet 2009

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le 17 avril 2009 à :



MADAME LORRAINE ROCH
CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RESSOURCES HUMAINES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
WINNIPEG (MANITOBA) R2H 0H7
TÉLÉPHONE : (204) 233-0210, POSTE 401
TÉLÉCOPIEUR : (204) 237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



PETITES ANNONCES

RECHERCHE D'EMPLOI

Secrétaire mature cherche emploi soutien administratif, temps plein à long terme, excellentes références, français excellent, expérience milieu autochtone, dibel52@hotmail.com ou (450) 669-2050 (Québec) Diane.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Secrétaire administratif(ive) (AY2)

Poste temporaire à temps partiel (0,5 EtP)
jusqu'au 20 avril 2010
Poste désigné bilingue

Pour de plus amples détails, veuillez visiter :
www.wrha.mb.ca/fr/index.php

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 9,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt à travailler quelques soirées et quelques fins de semaine? Si tu es étudiant(e) universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 25 mars 2009. Étudiant(e) du secondaire, avant le 1er juin 2009, à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (9 $ à 12 $ de l'heure).

768-

CONTRATS SACS DE TERRE. Les Jardins Saint-Léon recherchent une équipe de 4 jeunes de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Les jeunes doivent former leur propre équipe de 4 avant de se présenter. Environ 50 livres/sac. Rémunération : 60 cents/sac, moyenne de 10 $ à 20 $/h. Contactez Denis au 791-8834.
617-

SERVICES PAYSAGERS « Power Rake », aération, nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres, fertilisation de vos gazons et contrôle des mauvaises herbes. Tél. : Jardins Saint-Léon au Cellulaire : 791-8834 ou 237-7216.
618-

DIVERS

Canuck
Home Improvements

FENÊTRES, PORTES ET PLANCHERS. Tél. : Ron Legal 471-8547.

773-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveurs obtenues. D.T.
783-

À VENDRE



PLAGE ALBERT : 83 Chemin Trainor. Ouvert aux offres. Construit en 2003. Environs : Golf, restaurant, magasin, plage. Comprend : réfrigérateur, cuisinière, laveuse/sécheuse. Maison style canadien-français toute-saison à 1 338 pi², 4 chambres, salle de bain complète, cuisine/salon concept ouvert, toit en métal, murs extérieurs-2"x6" r20, plancher en vinyle, chauffage électrique (plinte), puit drillé, fenêtres doubles hermétiques, portes extérieures en métal isolées, comptoir de cuisine en Arborite. Maison sans animaux ou fumage. Fondation en piliers, véranda, atelier, garage en canevas. Appelez David ou Jeannette au 233-0833.
779-

RECHERCHE

ENSEIGNANT de français dynamique recherché pour groupe corporatif débutant - R3T 6A8. Horaire : mardi/jeudi de 12 h à 13 h 30. Envoyez CV : dos@prolang.ca
782-

Nécrologies

Sœur Agnès Lambert, SNJM
(Sœur Marie-de-St-Pierre)



Sœur Agnès Lambert est décédée paisiblement le vendredi 27 mars 2009 au Centre Taché, Saint-Boniface. Ses parents, ses frères Émile (Thérèse), René (Eugénie), Roger, Marcel et ses sœurs Jeanne (L. Pagé), Thérèse, Éva et une belle-sœur, Irène l'ont précédée dans la mort. Elle laisse dans le deuil ses frères Georges, Ovide, ses sœurs, Irène, SNJM, Alma (R. Forcier), Clara (L. Carrière), Lucille, Lucienne (L.Goulet), Lorraine (F. Joubert) ainsi que les membres de sa Congrégation.

Fille de Raoul Lambert et d'Alice Martin, Agnès est née à Saint-Pierre-Jolys le 15 juin 1921, la quatrième d'une famille nombreuse. À un très jeune âge, elle a appris à rendre de multiples services pour aider ses parents auprès de ses frères et de ses sœurs et ainsi a développé ses talents de couturière et de cuisinière. Plus tard, Agnès perfectionnera ses mêmes talents en suivant des cours d'enseignement ménager. Le 24 juillet 1941, Agnès a fait son entrée au Noviciat des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Outremont, Québec. Le 5 août 1948, Agnès, maintenant connue sous le nom de sœur Marie-de-St-Pierre, a prononcé ses vœux perpétuels.

Après sa profession religieuse, le 24 août 1943, sœur Marie-de-St-Pierre est revenue au Manitoba. Au début, elle a enseigné à l'École Sacré-Cœur, Winnipeg, et ensuite, elle est allée au couvent de Sainte-Agathe où elle a été maîtresse de cours pour les pensionnaires. Comme cuisinière, couturière ou coiffeuse, sœur Marie-de-St-Pierre a rendu de précieux services dans sa communauté à Keewatin, à Somerset et à l'Académie Saint-Joseph. Elle s'est ainsi dévouée pendant plusieurs années jusqu'à ce que ses forces diminuent. Malgré une santé précaire, sœur Agnès a continué à servir même durant son stage à l'infirmerie. À la Résidence Jésus-Marie, elle a été une visiteuse fidèle et une présence aimante pour ses sœurs malades, en étant attentive à leurs besoins, les réconfortant et priant avec elles.

En 2005, de l'infirmerie, sœur Agnès a emménagé à la Résidence Despins et y est demeurée jusqu'à son départ pour le Centre Taché le 29 février 2008. En août dernier, à la suite d'une chute, elle a été hospitalisée à l'Hôpital général Saint-Boniface et depuis ce temps sœur Agnès s'est affaiblie.

La famille et les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie remercient les membres du personnel de l'unité 3DE du Centre Taché pour les bons soins prodigués à sœur Agnès.

Une vigile de prières a eu lieu à la Résidence Despins, 151 rue Despins, Saint-Boniface le dimanche 29 mars à 19 h. Le lendemain, la messe de la Résurrection a eu lieu au même endroit, à 13 h. L'inhumation suivra au Cimetière de la paroisse Cathédrale de Saint-Boniface, rue Archibald.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.

Emmanuel J. Bouvier
1917 - 2009



Emmanuel J. Bouvier est décédé paisiblement, entouré de sa famille, le 28 mars 2009 au Foyer Valade. Il avait 91 ans.

Mari, père, pepère et grand-pepère, il manquera beaucoup à ses six enfants, Roger (Joanne), Pauline (Steve), George, Louise, Lucie (Carl) et Maurice, ainsi qu'à ses six petits-enfants Jackie (Glenn), Joel (Heather), Ashley, Cameron (Kait), Matthew (Joelle), Leanne (Tom), et à ses deux arrière-petits-enfants, Emily et Jeremy Edmonds. Notre père a été précédé de celle qui a été son épouse pendant 61 ans, Georgianna (Dupont). Il laisse aussi dans le deuil ses quatre sœurs : Alice, Marie, Florence et Noella (Raymond). Il a été prédécédé de son frère Aimé (Antoinette) et de sa sœur Dorothée (SJM).

Emmanuel est né à Fisher Branch le 14 octobre 1917. En 1929, il est déménagé avec ses parents et sa famille à Saint-Georges pour y établir le Bouvier General Store. Il a fréquenté l'école Allard à Saint-Georges, puis il a fait des études en commerce au Collège de Saint-Boniface puis au Russell Business College en 1939.

Notre père a travaillé au magasin familial à Saint-Georges jusqu'en 1943, peu après son mariage avec notre mère. Il était fier d'avoir travaillé sur le système de la rivière Winnipeg de Manitoba Hydro pendant 28 ans, et encore plus fier de pouvoir dire qu'il a récolté la pension de Manitoba Hydro pendant près de 30 ans. Il a aussi servi d'agent d'assurance pour la région pendant 50 ans, dont les 20 dernières avec l'agence Co-Operators.

Emmanuel a occupé le poste de secrétaire-trésorier des districts scolaires Dupont et Allard pendant bien des années et était le dernier membre survivant du tout premier conseil d'administration de la Division scolaire Agassiz, élu en 1959. Il a été conseiller pour sa communauté pendant près de 20 ans. Il a été aussi le premier directeur de la Caisse populaire de Saint-Georges, organisée en 1944. Avec ses deux beaux-frères, Carl Vincent et Raoul Boisjoli, il a acheté la St. Georges Creamery Company à la fin des années 1940; il livrait du lait le long de son trajet entre Saint-Georges et Lac du Bonnet.

Notre père s'est joint aux Chevaliers de Colomb le 9 juin 1939 et a été Grand Chevalier du conseil de Pine Falls en 1964. En 1944, il est devenu membre à charte du 4e degré de la nouvelle assemblée de Taché à Winnipeg. Il a occupé de nombreux postes exécutifs de cette assemblée pendant une période de 65 ans.

Emmanuel a aussi été membre de la Société historique de Saint-Boniface et conseiller au Centre culturel franco-manitobain. Il appuyait avec enthousiasme tous les projets communautaires de Saint-Georges, y compris la récente construction de la bibliothèque Allard et les rénovations et améliorations au cimetière paroissial de Saint-Georges.

Les funérailles ont été célébrées à 13 h 30 le mercredi 1er avril à l'église catholique de Saint-Georges, précédées des prières à 13 h. Il n'y a pas eu de veille du corps et l'incinération du corps a eu lieu après la cérémonie. L'enterrement des cendres aura lieu à une date ultérieurê.

La famille demande qu'au lieu de donner des fleurs, les parents et amis fassent un don en mémoire d'Emmanuel à la Bibliothèque Allard, Saint-Georges (Manitoba) R0E 1V0.

La famille souhaite remercier sincèrement l'équipe des soins à domicile qui s'est occupée de notre père pendant près de cinq ans, le personnel de l'hôpital général de Pine Falls et le personnel du Foyer Valade à Saint-Vital qui l'a si bien soigné au cours de la dernière année. Notre père appréciait vraiment votre aide.

Parents et amis sont invites à signer le Livre des condoléances : www.desjardins-funeral.ca.

Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais, 1-888-233-4949.

Gérard Rémillard
1925 - 2009



Gérard nous a quittés soudainement le 29 mars, au lendemain de son 84e anniversaire de naissance. Il est parti rejoindre son épouse Denise (Kenny) qui l'attend là-haut depuis novembre 2005.

Dad va beaucoup manqué à ses quatre fils et leurs conjointes, Paul et Louise (Ottawa), Marc et Aline, Denis et Lise, ainsi que Jean et Alida. Ses sept petits-enfants se souviendront toujours affectueusement de Pepère, leur gardien de but du Boxing Day, et ses quatre arrière-petits-enfants viendront à le connaître à travers les bons souvenirs des plus vieux.

Il laisse sa sœur Rita (Steve Persons), de même que ses belles-sœurs et partenaires de cartes du dimanche, Blanche (feu Arthur Jutras), Gertrude (Éloi Bauche), Armande (feu Louis « Pit » Kenny), un beau-frère Bernie Collins (feue Jeannette Kenny, Ottawa) et plusieurs nièces et neveux et bons amis, dont Marcelle Bagan. Il fut précédé dans la mort par son frère Léo (feue Raymonde Tremblay) et sa sœur Jeanne (feu Louis Deniset).

La famille a reçu parents et amis suivant le service funéraire qui a eu lieu en l'Église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, le lundi 6 avril à 10 h 30. L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à une œuvre de charité de votre choix.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire LeClaire. Tél. : 775-2220.

Chronique RELIGIEUSE

Sœur Corinne Chartier, s.n.jm.

La Conversion Pastorale

En 2007 a eu lieu la Ve Conférence du CELAM (Conférence Episcopale Latino Américaine) à Aparecida auBrésil. La grande option de cette conférence : **transformer l'Eglise en des communautés missionnaires.** Convertir les Églises en des communautés missionnaires en donnant un nouvel élan à l'évangélisation est le moyen suggéré par le Document d'Aparecida pour que nos peuples aient la vie dans le Christ, chemin, vérité et vie. Une nouvelle approche permettant de dynamiser et de renouveler les communautés, c'est ce que le document appelle **conversion pastorale**.

Si nous regardons la mentalité de l'Église depuis plus de quatre siècles, étaient missionnaires les prêtres, religieux(euse)s venus d'ailleurs pour apporter l'Évangile et renforcer les structures des Églises déjà établies. La **mission** était l'apanage d'un petit groupe d'hommes et de femmes, domaine réservé à quelques-un(e)s. Certes, il y avait des prêtres, religieux(euse)s qui faisaient un travail missionnaire mais ils n'avaient pas le titre de missionnaire.

Aujourd'hui nous avons conscience d'une nécessité de la mission dans une société toujours plus sécularisée, qui s'éloigne de Dieu. C'est ainsi qu'Aparecida a demandé que toutes les communautés chrétiennes dans leur ensemble soient les acteurs de la mission et non pas quelques personnes. On peut dire qu'Aparecida a déplacé le sens de la mission. Désormais, on n'est plus une Église qui fait mission mais une Église tout entière missionnaire. Aparecida aurait donc mis en valeur le principe sur l'onction baptismale tel qu'énoncé par Vatican II : l'Église doit faire mission non plus par quelques-uns de ses membres mais par tous ses membres. C'est de cette optique que découle la **conversion pastorale**.

Quelle est donc cette conversion pastorale? On pourrait dire un changement de méthode d'action, de pédagogie, de projet pastoral et de structures de l'Église, une nouvelle façon, peut-être audacieuse, d'annoncer le Christ. C'est une pastorale qui fait sortir de soi-même, de son milieu traditionnel d'évangélisation pour aller rejoindre les enfants de Dieu dans leur milieu et leur réalité. Au n° 370 du document on dit : une nouvelle ardeur missionnaire, faisant que l'Église se manifeste comme une mère qui sort à la rencontre, une maison accueillante, une école permanente de communion missionnaire.

Cette pastorale exige un **passage**. Elle demande de quitter le connu pour l'inconnu, le confort pour l'inconfort à l'exemple d'Abraham : quitte ton pays et va au pays que je te montrerai. On doit quitter une pastorale de pure conservation où on maintient quelque chose, une pastorale qui conserve ses biens spirituels pour les distribuer selon les demandes et besoins. Une pastorale de sacramentalisation qui ne se soucie pas trop de la présence de la foi catholique chez celui ou celle qui vient vers nous sans nous déplacer mais qui laisse un sentiment de complaisance et de satisfaction.

Ce passage, cette nouvelle attitude, rien n'est acquis à l'avance; il faut descendre de sa tour d'ivoire pour aller annoncer la Bonne Nouvelle dans les nouveaux aréopages du monde actuel. Il faut aller à la rencontre des autres sans rejeter personne, détester le péché tout en aimant le pécheur et l'accompagner sur le chemin du salut. Comme une mère qui accueille, aime, comprend, compatit, panse les blessures sans exclusion aucune.

Avec cette conversion pastorale, il ne s'agit pas seulement de stratégies pour obtenir des succès pastoraux mais de la fidélité à l'exemple du Maître, toujours proche, accessible, disponible à tous, désireux de communiquer la vie en chaque coin de la terre. Aparecida, n° 372.

UN PAS VERS L'AVANT

L'influence des pairs à l'âge de l'adolescence

par Mona Audet,
Directrice générale



Les amis occupent une grande importance dans la vie des adolescents et des adolescentes. En tant que parents, il faut se préoccuper de ce qu'on pourrait appeler la « santé sociale ». Une dimension susceptible d'occasionner des conflits est sans contredit l'influence et la pression qu'exercent les pairs.

Il est souhaitable qu'à l'adolescence tous les jeunes aient une bonne estime de soi. Mais, malheureusement, ce n'est pas le cas. Il faut les encourager à prendre des décisions fondées sur leurs convictions plutôt que celles de leurs amis.

Est-ce que les adolescents et les adolescentes comprennent l'influence des pairs? C'est quand on aborde le sujet directement que plusieurs parents se rendent compte que leur connaissances sont superficielles.

Il faut discuter de différents sujets tels que les valeurs, les goûts, la croyance, l'habillement, la musique, la nourriture, les sorties, les attitudes envers les adultes, l'alcool, la sexualité et les drogues. Il faut en discuter certes mais il faut trouver des solutions de rechange. L'une d'elle serait de savoir comment prendre une décision pour soi et non pour les autres et qu'une bonne décision se prend après avoir obtenu plusieurs opinions. Il faut donc les encourager à consulter plusieurs amis.

Il ne faut pas oublier que le contexte d'aujourd'hui est différent d'il y a vingt ans. Nos jeunes sont exposés à un plus grand nombre de mauvaises influences. Il arrive souvent qu'ils soient confrontés à différents problèmes alors qu'ils n'ont pas encore acquis la maturité pour y faire face.

Quand nos jeunes doivent prendre des décisions, nous sommes parfois tentés de leur offrir des solutions. Cependant, il est préférable de stimuler la réflexion chez nos jeunes en leur posant des questions appropriées.

Voici des questions pour vous aider :

- Toi, qu'en penses-tu?
- Comment te sens-tu face à ceci?
- Quelles sont tes options?
- Quels sont les avantages?
- Quels sont les inconvénients?
- Quelle est la meilleure solution?

Il faut prévenir avant de guérir. Jouer avec vos adolescents, mettez-en place des situations pour les aider à prendre conscience de l'influence des pairs.

Publié avec la permission du site Petit conseiller.

GROS GIBIER DU SUD

Chasser le dimanche

Les chasseurs du Sud de la province pourront chasser le gros gibier une journée de plus par semaine en 2009. Le gouvernement manitobain allouera la chasse du chevreuil, de l'orignal, du Wapiti, du coyote, de l'ours noir et du loup gris le dimanche.

Depuis 1993, il est possible de chasser le gros gibier le dimanche dans le Nord mais jusqu'en 2008, la chasse du dimanche au sud du Parc national du Mont-Riding était réservée aux chasseurs d'oiseaux migrateurs et de dindes sauvages.

« J'adore chasser en compagnie de mes enfants et j'ai hâte de commencer la chasse avec mes petits-enfants, indique le chasseur invétéré Marcel Mangin, de Notre-Dame-de-Lourdes. Ça va permettre aux plus jeunes, qui sont à l'école la semaine, de pouvoir chasser en famille le dimanche. Selon moi, c'est très positif pour le sport. »

En 2009, la chasse au cerf à l'arbalète débutera le 31 août tandis que les chasseurs d'orignaux devront attendre le 21 septembre.

« Il y a de bons endroits pour chasser l'orignal dans le Sud, surtout la région de la Turtle Mountain, près de Boissevain », affirme Marcel Mangin.

S. L.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue JEANNE MARIE BERNUY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 4e jour de mai 2009 de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont les exécuteurs auront été notifiés.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour de mars 2009.

Cabinet d'Avocats
R.E. Teffaine, Q.C. / c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succession

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Un sénateur français à Saint-Boniface

À Saint-Boniface comme ailleurs dans le monde, les Français de l'étranger ont des représentants et des droits, qu'ils ignorent parfois.

Camille SÉGUY

Le sénateur français Christian Cointat, qui représente avec 11 autres sénateurs les Français de l'étranger, était en visite à Winnipeg pour la première fois, jeudi 19 mars.

« Winnipeg n'était pas prévue dans ma tournée initiale au Canada, mais j'ai voulu venir car j'ai entendu parler de Saint-Boniface, confie-t-il. Je voulais voir ce quartier français, dans une province anglophone. C'était aussi, et surtout, l'occasion de rencontrer les Français qui vivent là-bas. »

L'Ouest canadien est en effet une destination montante chez les Français qui désirent s'expatrier, même si plus de la moitié des Français de l'étranger restent en Europe, Suisse, Belgique, Grande-Bretagne et Allemagne en tête. Actuellement, 2,3 millions de Français vivent hors des frontières françaises.

Entre un rendez-vous avec *La Liberté* et une rencontre avec les Français de Winnipeg, Christian Cointat en a donc profité pour découvrir Saint-Boniface.

« J'ai pris des photos des noms de rues en bilingue, raconte-t-il. J'ai été frappé aussi par le fait que le quartier de Saint-Boniface est bien séparé de la ville, par la rivière, et de style bien différent avec ses petites maisons résidentielles. »

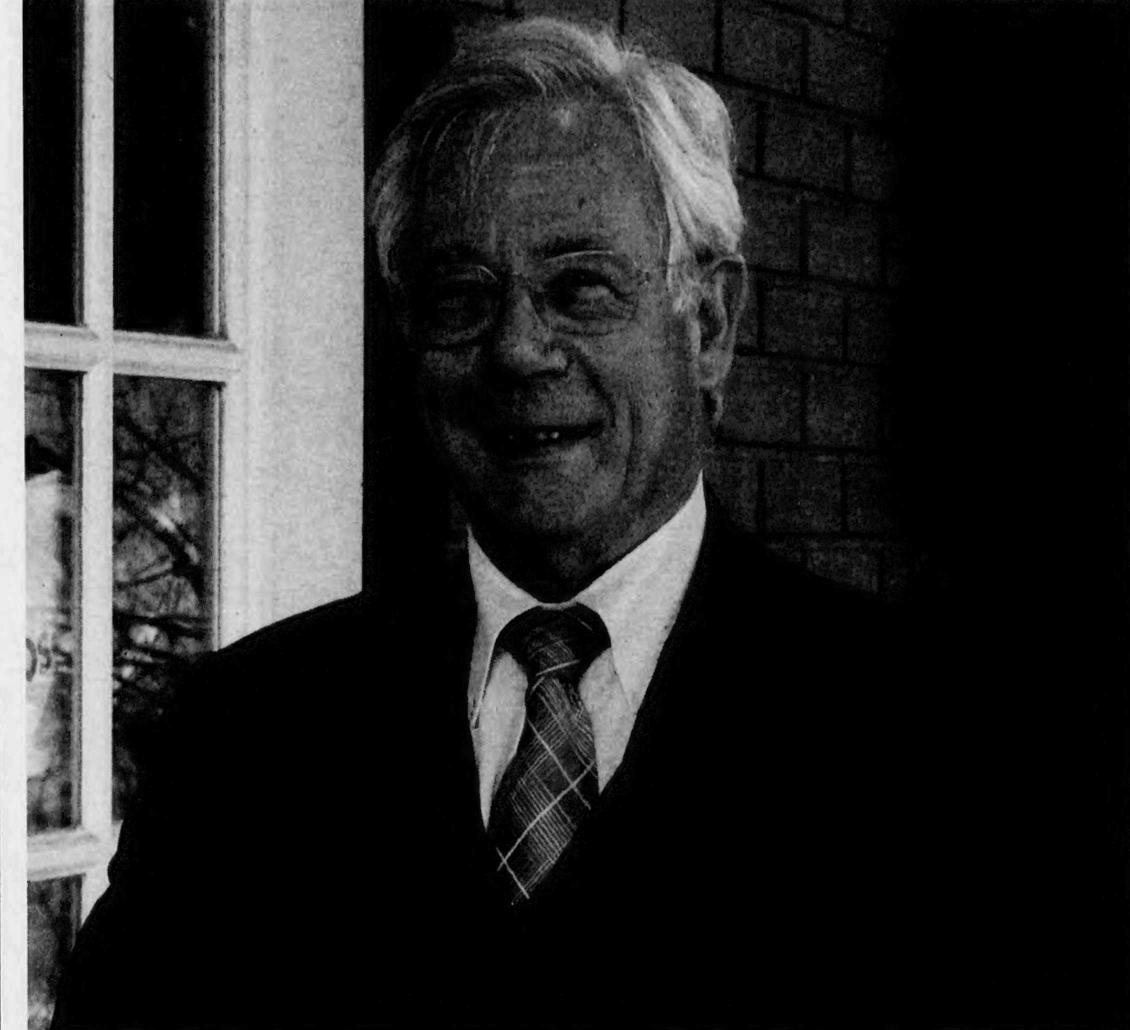


photo : Camille Séguy

Le sénateur français Christian Cointat, représentant des Français de l'étranger, était à Saint-Boniface pour rencontrer la communauté française de Winnipeg.

Problèmes communs

Au-delà de visiter un quartier francophone en milieu minoritaire, Christian Cointat venait surtout rencontrer la communauté des Français, pour lui parler de ses droits et entendre ses problèmes.

« Plus des deux-tiers des Français de l'étranger rencontrent les mêmes problèmes, où qu'ils soient dans le monde, analyse le sénateur. La grande difficulté, c'est un problème de relations avec l'administration française pour refaire ses papiers, faire reconnaître son permis de conduire ou encore toucher sa retraite quand on a travaillé en France avant de la quitter. »

Le conseiller des ressortissants Français de l'Ouest canadien, Jacques Janson, s'engage cependant à « obtenir une reconnaissance des permis de conduire français au Manitoba et des services administratifs essentiels, sans devoir courir à des centaines de kilomètres ».

« On s'occupe aussi des reconnaissances de compétences, ajoute Christian Cointat. Tout devrait être réglé d'ici quelques mois avec le Québec, et on a bon espoir que ça fasse tache d'huile sur le reste du Canada. »

Des droits

Les Français de l'étranger ont des droits, notamment le droit de vote ou d'obtenir une bourse scolaire sous certaines conditions, mais encore faut-il qu'ils s'en servent.

« La France a été pendant longtemps le seul pays à donner des droits spécifiques et une représentation à ses ressortissants, remarque Christian Cointat. Mais les Français ne profitent pas de ces droits. Ils y accordent peu d'importance, sauf quand un pépin arrive.

« Le taux de participation aux élections reste très bas, et pourtant, plus vous participez et plus vous serez entendu », ajoute-t-il.

Christian Cointat souhaite d'ailleurs aller plus loin dans les droits, en faisant de la communauté française expatriée la 27e région de France. Les conseillers y auraient un rôle décisionnel, comme ceux des régions françaises actuelles. Pour le moment, leur pouvoir n'est que consultatif.

À VOTRE SERVICE

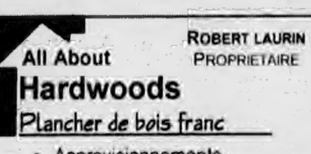
SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance





GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com
• Ventes
• Achats
• Locations
RISCHUK PARK REALTY LTD



ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE
- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

Gallerie 376C rue Marion
Composer le 237-4782 pour un rendezvous

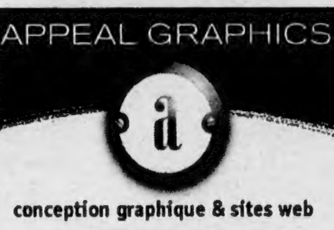
[redacted]





483, rue Main, Île-des-Chênes (Manitoba)
Nous serons heureux de vous accueillir.

TOUT NOUVEAU, TOUT COMPRIS!
Suites de luxe pour la retraite comprend des repas préparés par un chef, l'entretien ménager, la télévision par satellite, un système d'alerte médicale et un service de surveillance.
(204) 878-4004



tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

[redacted]

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
afm@mts.net / 204.231.4664
Résidentiel
et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc.,
Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

PEnvoi de matériel publicitaire à l'infographiste,
Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse,
Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**
Pages dans nos écoles, Daniel Bauhaud : **dansnosecoles@shaw.ca**



COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Cédric Paquin, c.a.
Raymond Genest, c.m.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés
et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

AVOCATS-NOTAIRES

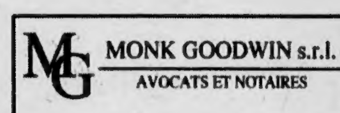
Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.
Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.
Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.
Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Salnave
Jessica D.T. Hall
(stagiaire)
Justin G. Zarnowski
(stagiaire)
Tél.: (204) 957-0050 www.aikins.com



Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
☐ Visa : ____________
☐ MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4